



Grand Théâtre
de Québec

Québec 

RAPPORT ANNUEL

GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC

2016.2017



SOMMAIRE

LETTRE À LA MINISTRE	2
MOT DE LA PRÉSIDENTE	3
CONSEIL D'ADMINISTRATION	4
Activités du conseil d'administration	6
Rémunération	7
RAPPORT DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL	8
RAPPORT DU DIRECTEUR DE LA PROGRAMMATION	13
PRÉSENTATION	17
Mission	17
Un lieu de diffusion unique	17
REVUE DES ACTIVITÉS	18
Synthèse de la programmation	18
Fréquentation par salle	18
Nombre de jours d'utilisation par salle	18
SPECTACLES ET ACTIVITÉS	19
RESSOURCES HUMAINES	23
Effectif et personnel régulier	23
RESSOURCES FINANCIÈRES	24
Rapport de la direction	24
Rapport de l'auditeur indépendant	25
États financiers	27
EXIGENCES LÉGISLATIVES ET GOUVERNEMENTALES	43
Développement durable: suivi du plan d'action 2015-2020	43
Politique de financement des services publics	48
Gestion et contrôle des effectifs	49
Renseignements relatifs aux contrats de services	49
Emploi et qualité de la langue française	50
La diversité : une valeur ajoutée	50
Accès à l'information et protection des renseignements personnels	50
CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE	51
COMMANDITAIRES	52

RÉDACTION

L'équipe du Grand Théâtre de Québec et André Morency, rédacteur

COORDINATION

Nathalie Boulay

PHOTOS DES ENTÊTES

Louise Leblanc

CONCEPTION VISUELLE DE LA COUVERTURE

Vanessa Ricard

INFOGRAPHIE

Michel Guay, Pouliot Guay graphistes

IMPRESSION

Les Copies de la Capitale

LETTRE À LA MINISTRE



Madame Marie Montpetit
Ministre de la Culture et des Communications
225, Grande Allée Est
Québec (Québec)
G1R 5G5

Madame la Ministre,

Conformément à la *Loi sur la Société du Grand Théâtre de Québec* (L.R.Q., chapitre S-14.01), c'est avec plaisir que je vous présente, au nom des membres du conseil de la Société, le rapport annuel ainsi que les états financiers de l'exercice s'étant terminé le 31 août 2017.

Espérant que vous y trouverez tous les renseignements nécessaires, je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

La présidente par intérim du conseil d'administration,

CAROLE THÉBERGE, ASC

MOT DE LA PRÉSIDENTE

Julie Genest



Un des atouts du Grand Théâtre, c'est d'être en évolution permanente.

Au cours de la saison 2016-2017, le Grand Théâtre de Québec a proposé à la population de la capitale nationale une programmation exemplaire qui a été très bien accueillie. Cette année encore, le public québécois a choisi le Grand Théâtre afin de vivre les arts de la scène dans toute leur diversité. L'expérience proposée soir après soir en nos murs a répondu avec brio aux attentes et aux exigences élevées des spectateurs.

En plus de se conclure sur un bilan très positif en termes de programmation, de fréquentation et de satisfaction, cette 46^e saison a permis à l'institution d'amorcer des partenariats prometteurs et de jouer un rôle structurant au sein de la communauté, et de lancer, à l'issue de plusieurs années de recherche, de conception et de planification, le grand chantier qui fera entrer le Grand Théâtre dans une nouvelle ère.

Ce spectaculaire écrin de verre confèrera à l'édifice une esthétique reflétant la véritable personnalité de l'institution : un carrefour de lumière, de transparence et d'échanges où les citoyens voudront se rassembler et partager des expériences significatives.

Ce faisant, il assurera la pérennité d'un des symboles les plus éloquentes de l'entrée du Québec dans la modernité : la murale de Jordi Bonet. Œuvre sculpturale monumentale et intimiste qui, à sa création, a séduit et choqué, fait couler des fleuves d'encre et opposé traditionalistes et modernistes, ainsi que l'espéraient le sculpteur d'origine catalane et son complice, le poète Claude Péloquin.

Inspiré par l'Agenda 21 C de la Culture qui prône la participation des citoyens à la culture dans une perspective de développement identitaire, de cohésion sociale et d'appartenance, le Grand Théâtre se renouvelle sans cesse.

L'innovation technologique permanente qui caractérise le secteur des arts de la scène a aussi mobilisé l'attention du conseil d'administration du Grand Théâtre et de l'équipe de direction qui, au cours de la saison, ont consacré temps et énergie à anticiper les tendances scéniques à venir ainsi que les besoins technologiques futurs des créateurs.

Les membres du conseil d'administration et l'équipe de gestion ont également procédé, avec le soutien de l'ensemble du personnel, à la révision du mandat et des pratiques de la Société. Visant à déterminer si la Société dispose des conditions nécessaires pour réaliser sa mission, et si cette mission devrait être actualisée, cet exercice

exigeant est essentiel pour une organisation qui a à cœur d'évoluer et de demeurer pertinente en regard de son environnement social, culturel et économique.

Au cours de la prochaine saison, plusieurs autres gestes d'importance seront posés par l'institution afin de poursuivre son positionnement au sein de la communauté, notamment par l'approfondissement des liens qui l'unissent aux institutions relevant du ministre de la Culture et des Communications, à ses partenaires du réseau de la diffusion, à la communauté des affaires et aux organismes du milieu.

À l'orée d'une saison stimulante qui s'annonce riche en réalisations et en projets, je souhaite adresser mes remerciements aux membres du conseil d'administration de la Société du Grand Théâtre, aux membres de l'équipe de direction et à l'ensemble du personnel de l'institution. Ensemble, ces passionnés d'arts et de culture poursuivent avec persévérance et créativité l'importante mission confiée à l'organisme par le ministre de la Culture et des Communications.

En vertu de cette mission essentielle pour la vitalité culturelle de la région et de l'Est du Québec, le Grand Théâtre est à la fois un lieu de formation, de création et de diffusion artistique, de même qu'un lieu de résidence pour plusieurs institutions et disciplines importantes : le Conservatoire de musique de Québec, l'Orchestre symphonique de Québec, l'Opéra de Québec, le Théâtre du Trident et le Club musical de Québec. Le Grand Théâtre est aussi un lieu important de diffusion en danse à Québec.

Je veux aussi rendre un hommage particulier à mon prédécesseur, le regretté Louis Rochette qui, de décembre 2015 à juin 2017, a brillamment présidé le conseil d'administration de la Société. À travers sa contribution exceptionnelle au développement culturel de notre capitale et par l'ensemble de ses réalisations, cet homme de cœur laisse derrière lui une empreinte durable et appréciée de tous.

Enfin, je tiens à remercier le gouvernement du Québec et le ministre de la Culture et des Communications, Monsieur Luc Fortin, pour leur appui précieux au Grand Théâtre et leur soutien à l'inestimable outil de développement collectif que constitue la culture.


CAROLE THÉBERGE, ASC

CONSEIL D'ADMINISTRATION



Présidente par intérim

Madame Carole Théberge, ASC • | •• | •••

Nomination: 3 juin 2015

Fin du mandat: 2 juin 2019

Administratrice de sociétés certifiée, Carole Théberge a été députée de Lévis et ministre de 2003 à 2007 puis vice-présidente administration et communications à la CSST jusqu'en 2013. Très impliquée pendant plus de 20 ans tant auprès d'organismes socio-économiques qu'auprès de ceux qui visent à promouvoir la région de Québec, elle a été, notamment, coprésidente de la Campagne Centraide Québec 2001, présidente du Conseil de Sports Internationaux de Québec, présidente de la 44^e présentation du Carnaval de Québec. Directrice de la commercialisation et des relations publiques à la Société du Théâtre Capitoile de Québec, et directrice conseil chez Optimum relations publiques avant de créer Théberge relations publiques, elle est récipiendaire du prix « Femmes de mérite YWCA » 2010 pour l'ensemble de sa carrière. Elle siège également à l'Institut national du sport du Québec et à Groupe Femmes, Politique et Démocratie.

Président-directeur général

Monsieur Gaétan Morency, M. Sc.

Nomination: 27 juillet 2015

Fin du mandat: 26 juillet 2020

Cadre supérieur au sein des industries et des milieux culturels à l'échelle internationale et engagé dans leur développement depuis plus de 30 ans, Monsieur Gaétan Morency est un promoteur convaincu du positionnement des arts et de la culture au cœur du développement durable de nos communautés et un visionnaire à l'origine de plusieurs projets culturels audacieux qui font maintenant école dont notamment la TOHU, la Cité des Arts du Cirque de Montréal. Il a été, entre autres, directeur général de l'ADISQ (1987-1992) et vice-président au Cirque du Soleil (1992-2012). Il a siégé à de nombreux conseils d'administration dont celui de la SODEC (1995-2004), de la TOHU (2000-2015), de Culture Montréal (2002-2015) et de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain (1999-2005). Monsieur Morency est détenteur d'une maîtrise en management stratégique de l'École des Hautes Études Commerciales.

• Comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines

•• Comité de vérification

••• Comité de la galerie d'art

Secrétaire

Monsieur François Taschereau •

Nomination: 1^{er} novembre 2006

Fin du mandat: 13 juin 2016

Monsieur François Taschereau est un homme d'affaires et musicien. Il a créé et dirigé pendant 25 ans l'entreprise de logiciels Fortune 1000 qu'il a par la suite amenée en bourse sous le nom de Fortsum solutions d'affaires. Maintenant à la tête des Productions Tashiro, il produit des disques et spectacles et anime le studio de yoga Tashiro à Québec. Il a siégé pendant 20 ans au conseil d'administration de la société 4d arts Lemieux Pilon. Il a aussi siégé aux conseils d'administration de la société de jeux vidéo Sarbakan, du Festival des musiques sacrées de Québec et du Carrefour international de théâtre de Québec.

Madame Louise Clément, Adm.A., MBA •

Nomination: 13 juin 2012

Fin du mandat: 13 juin 2016

Madame Louise Clément œuvre dans les domaines de la gestion stratégique, du marketing et des communications. Elle occupe actuellement le poste de directrice du développement stratégique chez Joli-Cœur Lacasse Avocats. Elle a été directrice générale de l'Association des médecins d'urgence du Québec, de la Chambre immobilière de Québec ainsi que de la Société des designers d'intérieur du Québec. Elle est notamment détentrice d'un Executive MBA de l'Université Paris-Dauphine et d'une maîtrise en administration des affaires de l'UQAM. Elle a siégé comme administratrice sur divers conseils d'administration dont celui de la Fondation de l'Hotel-Dieu de Lévis, de l'Association des courtiers et agents immobiliers du Québec, du Fonds d'indemnisation du courtage immobilier ainsi qu'à l'Ordre des comptables généraux licenciés du Québec.



De gauche à droite: Carrefour international de théâtre • Opéra de Québec • Heymoonshaker

Monsieur Richard Legendre, T.Sc.A., ASC

Nomination: 3 juin 2015

Fin du mandat: 2 juin 2019

Monsieur Richard Legendre est technologue en génie électrique et administrateur de sociétés certifié. Il exerce en pratique privée à titre de consultant en veille technologique et concurrentielle au sein du Service d'information industrielle du Québec qu'il a fondé en 1993. Il est chargé de cours au programme collégial de Technologie de l'estimation et de l'évaluation en bâtiments au Campus Notre-Dame-de-Foy. Depuis 1984, il est membre de l'Ordre des technologues professionnels du Québec (OTPG). Diplômé du Collège des administrateurs de sociétés, il siège au conseil d'administration de l'OTPG depuis 1994, où il occupe le poste de vice-président aux affaires professionnelles depuis 2003. Il a siégé au CA de Recyc-Québec (2007-2013) où il a présidé le comité de gouvernance et d'éthique à la fin de son mandat.

Monsieur Gilles Moisan, FCPA, FCA ●●

Nomination: 16 janvier 2007

Fin du mandat: 13 juin 2016

Monsieur Gilles Moisan, comptable professionnel agréé, a obtenu plusieurs distinctions honorifiques. Il agit à titre de conseiller-consultant auprès de nombreux présidents d'entreprises de secteurs d'activités diversifiés (transport, santé, télécommunication, construction, informatique, vêtement, foresterie, aviation). Monsieur Moisan a été membre du conseil d'administration de la Chambre de commerce de Québec – secteur culture jusqu'en juin 2011, président-directeur général de la Papeterie Saint-Gilles, société artisanale de fabrication de papier fait main jusqu'en 2012 et administrateur, président et directeur général de l'Orchestre symphonique de Québec pendant de nombreuses années.

Madame Madeleine Nadeau, MBA ●●●

Nomination: 30 janvier 2002

Fin du mandat: 13 juin 2016

Madame Madeleine Nadeau est titulaire d'une maîtrise en administration et d'un baccalauréat en sciences physiques de l'Université Laval. De 1977 à 2007, elle a occupé, au Collège François-Xavier-Garneau, la fonction de directrice de la formation continue et du service aux entreprises. Madame Nadeau s'est impliquée activement dans le développement économique, culturel et social de la région de Québec. De 2006 à 2015, elle a été membre et présidence du conseil d'administration de l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec. De 1999 à 2001, elle a été élue présidente du Conseil régional de concertation et de développement de la région de la Capitale-Nationale pour trois mandats successifs. De plus, elle a assumé pendant neuf ans la présidence du conseil du Fonds de Solidarité de la région de Québec, société de capital de risque. Madame Nadeau a siégé pendant plusieurs années au Conseil des partenaires du marché du travail d'Emploi-Québec et au Conseil supérieur de l'éducation.

Madame Andrée Couture, CPA, CA ●●

Nomination: 15 mars 2017

Fin du mandat: 14 mars 2021

Comptable professionnel agréé, Madame Andrée Couture compte à son actif plus de 35 ans d'expérience dans les domaines du financement commercial, de l'expertise financière et de la juricomptabilité. Elle occupe actuellement le poste de directeur Solutions de financement au sein d'une importante institution financière. Elle a siégé de 1999 à 2015 au conseil d'administration de Le Groupe Danse Partout Inc., composé de l'École de danse de Québec et de La Rotonde, Centre chorégraphique contemporain de Québec. Elle a également siégé au comité exécutif à titre de trésorière.

- Comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines
- Comité de vérification
- Comité de la galerie d'art



De gauche à droite : **Avec pas d'casque** • **Le Trident** • **Adib Alkhalidey**



ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La Société du Grand Théâtre de Québec est une société d'État relevant du ministre de la Culture et des Communications. Depuis 2007, la Société est assujettie à la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

En vertu de sa loi constitutive, le conseil d'administration de la Société est constitué de neuf (9) membres dont le président du conseil et le président-directeur général. Au 31 août 2017, six (6) des huit (8) membres en place sont indépendants. Le conseil s'assure de la bonne gestion et du développement de la mission de la Société du Grand Théâtre de Québec. Au cours de l'exercice 2016-2017, le conseil d'administration a siégé à neuf (9) reprises.

COMITÉ DE GOUVERNANCE, D'ÉTHIQUE ET DES RESSOURCES HUMAINES

Le comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines s'intéresse notamment aux questions relatives à l'éthique, à la gouvernance et à l'évaluation de la performance et de l'efficacité du conseil, de ses membres et de ses comités. De plus, il s'assure de la mise en place des politiques des ressources humaines, de l'élaboration d'un profil de compétences, des critères d'évaluation du président-directeur général, ainsi que de la mise en place d'un programme de planification de la relève des dirigeants. Au cours de l'exercice 2016-2017, le comité a tenu deux (2) rencontres portant essentiellement sur :

- l'analyse des dossiers des conventions collectives en cours de renouvellement;

- l'analyse des obligations du conseil d'administration en vertu de la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*.

COMITÉ DE VÉRIFICATION

Le rôle du comité de vérification est de seconder le conseil d'administration en matière de reddition de comptes, et d'intégrité de l'information financière et des états financiers. De même, il s'assure de la mise en place de mécanismes de contrôle interne. Au cours de l'année, le comité a tenu cinq (5) réunions qui ont porté principalement sur les sujets suivants :

- la prise de connaissance du plan de vérification pour l'exercice 2015-2016;
- l'examen des états financiers au 31 août 2016 avec le Vérificateur général;
- l'assurance de l'indépendance des auditeurs externes;
- l'analyse du budget 2016-2017 et sa mise à jour;
- l'analyse du budget 2017-2018.

Le comité a eu l'occasion de rencontrer le Vérificateur général du Québec en l'absence des membres de la direction.

AUTRES COMITÉS

L'engagement des membres du conseil d'administration a été manifeste par leur participation à de nombreuses rencontres aux sous-comités du conseil d'administration, dont le comité de construction, le comité de révision de la revue de mandat, le comité de planification stratégique et le comité technologique.

	Conseil d'administration	Comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines	Comité de vérification
RÉUNIONS	(9 séances dont 5 régulières et 4 spéciales)	(2 réunions)	(5 réunions)
Administrateurs			
Louis Rochette*	6/7	0/2	–
Carole Théberge	8/9	–	5/5
Gilles Moisan	9/9	–	5/5
François Taschereau	9/9	2/2	–
Madeleine Nadeau	7/9	–	–
Louise Clément	8/9	2/2	–
Richard Legendre	8/9	–	–
Andrée Couture**	5/5	–	2/2
Gaétan Morency	9/9	2/2***	5/5***

* Décès en juin 2017

** Mandat accordé en cours d'année

*** Assistance à titre d'invité



De gauche à droite: **Boucar Diouf • Orchestre symphonique de Québec**
• X Ambassadors



RÉMUNÉRATION

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les membres du conseil d'administration, à l'exception du président-directeur général, ne sont pas rémunérés. Ils ont droit au remboursement de leurs dépenses dans le cadre de leurs fonctions.

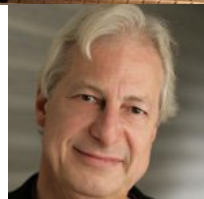
Le traitement, les allocations, les indemnités et les autres conditions d'emploi du président-directeur général sont établis par décret, par le Conseil des ministres.

Rémunération et avantages des cinq dirigeants les mieux rémunérés de la Société

	Rémunération totale ²
Président-directeur général – Gaéтан Morency ¹	160 990 \$
Directeur de l'administration – Marc Girard	117 347 \$
Directeur de la programmation – Michel Côté	105 635 \$
Chef des services scéniques – Michel Desbiens	94 523 \$
Chef du service de l'immeuble – Albani Boudreau	93 026 \$

- 1 Le salaire annuel du président-directeur général est établi selon les règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'emploi supérieur à temps plein.
- 2 La rémunération totale inclut le salaire de base, les bonis versés et les autres avantages imposables. S'il y a lieu, elle inclut également le versement des maladies et des vacances. En 2016-2017, aucun boni au rendement n'a été versé.

RAPPORT DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL



Alors qu'une nouvelle saison artistique s'amorce en nos murs, force est de reconnaître que, pour le Grand Théâtre et son public, la saison 2016-2017 fut synonyme de très grande effervescence, et cela, à plusieurs égards.

Effervescence des arts de la scène d'abord, grâce à une programmation de très haut calibre qui a suscité une forte adhésion du public à la faveur des 334 représentations offertes de septembre 2016 à août 2017. Des valeurs sûres aux paris audacieux, l'offre de cette 46^e saison a permis aux Québécois d'apprécier tant les propositions d'artistes québécois et internationaux consacrés que celles de créateurs prometteurs à découvrir.

Cette orientation artistique, unique dans l'écosystème des arts de la scène de Québec par son exceptionnelle inclusivité des genres et des tendances, constitue le fer de lance de notre mission. Faisant partie des institutions dont le Québec de la Révolution tranquille s'est doté afin d'assurer notre essor collectif, le Grand Théâtre poursuit depuis près d'un demi-siècle sa mission de développement culturel de la capitale nationale en offrant une programmation multidisciplinaire diversifiée et représentative de l'excellence en arts de la scène d'ici et d'ailleurs.

Comme nous l'espérions à pareille date l'année dernière, l'effervescence artistique de cette 46^e saison s'est traduite avantagement en termes de fréquentation de nos salles et, par conséquent, en termes de revenus autonomes. 245 008 spectateurs ont en effet franchi nos portes afin d'assister aux 334 représentations offertes durant la saison dans la salle Louis-Fréchette et dans la salle Octave-Crémazie, de même que dans le foyer de la salle Louis-Fréchette.

Les productions, coproductions et coprésentations de la Société du Grand Théâtre, qui mettaient à l'affiche créateurs de renom et artistes émergents, ont constitué 21,8% de la programmation totale de la saison. Les productions proposées par les producteurs externes ont quant à elles totalisé 24,8% des représentations offertes. En complément de cette offre, nos partenaires résidents du Grand Théâtre – l'Orchestre symphonique de Québec, le Théâtre du Trident, l'Opéra de Québec et le Club musical de Québec – furent à l'origine de 53,3% des spectacles présentés durant la saison.



Avec un taux d'assistance aux spectacles s'élevant à 80%, la performance du Grand Théâtre est demeurée, cette année encore, très nettement supérieure aux taux d'assistance moyens aux spectacles présentés dans l'ensemble du Québec (74,3%) et dans la région (76,4%). Ce résultat spectaculaire témoigne éloquemment de l'adéquation entre l'offre du Grand Théâtre et les désirs de la population qu'il dessert. Un sondage mené en cours de saison auprès de la clientèle a fourni des données révélatrices à ce chapitre : 96% des répondants s'y sont déclarés « extrêmement satisfaits » ou « très satisfaits » du spectacle auquel ils ont assisté et de leur expérience client.

LE GRAND THÉÂTRE FAIT PEAU NEUVE

Comme les Québécois ont pu le constater, l'effervescence qui a caractérisé notre 46^e saison s'est manifestée de façon spectaculaire non-seulement dans nos salles mais également tout autour de l'enceinte du Grand Théâtre. Après plusieurs années consacrées à la recherche de solutions durables au grave problème de détérioration affectant les surfaces bétonnées des murs extérieurs de l'édifice, des étapes majeures ont été franchies en vue de doter le Grand Théâtre d'une enveloppe de verre élégante et moderne qui le protégera des effets dommageables de notre climat.

À la suite de l'étape de réalisation des plans et devis du projet, complétée en cours de saison par les équipes d'architectes et d'ingénieurs, le chantier s'est mis en branle au printemps 2016. Dans le cadre des travaux préparatoires et de la mobilisation du chantier, plusieurs opérations importantes ont été menées, notamment le démontage des trottoirs entourant l'édifice, l'érection d'une palissade autour de la zone touchée par le chantier. Puisque les activités régulières de l'institution doivent se poursuivre durant tout le projet, ces travaux ont été conçus et réalisés de façon à minimiser l'impact du chantier sur les utilisateurs du Grand Théâtre.

On a également procédé à la pose des ancrages destinés à recevoir les poutres sur lesquelles sera fixée l'enveloppe de verre. Au terme de la saison, le chantier avançait à grands pas et on approchait de l'étape importante qui consistera, au début de la saison 2017-2018, à fixer ces poutres à leurs ancrages.



De gauche à droite : **Ballet BC • The Musical Box • Les Grands Explorateurs**



DES ACTIFS À MAINTENIR ET VALORISER

Comme c'est le cas chaque saison, le Service de l'immeuble et les Services scéniques ont poursuivi leurs efforts visant à assurer le maintien des actifs et la remise en état des systèmes qui permettent au Grand Théâtre d'être un chef de file en matière d'excellence scénique. Parmi les nombreux projets réalisés, notons : les deux premières phases de remise à neuf de l'impressionnant monte-charge de la salle Louis-Fréchette, le remplacement des consoles de son analogiques par des équipements numériques, le réaménagement des salles de régie principales, l'amélioration de l'éclairage de service dans les salles, l'aménagement de nouveaux locaux pour la direction du Théâtre du Trident et la deuxième phase du réaménagement des locaux administratifs du Grand Théâtre.

À cela s'ajoutent les travaux entourant la remise en état des installations électromécaniques, qui, en plus de générer une réduction de plus de 20% du budget en énergie, ont mérité au Grand Théâtre le prix Énergia 2017 dans la catégorie *Recommissionning* (Remise en état) attribué lors du 27^e concours Énergia organisé par l'Association québécoise pour la maîtrise de l'énergie.

UN PLAN D'ACTION FERTILE

Dans le cadre de la première année du plan d'action 2016-2018, plusieurs projets porteurs de liens avec la communauté ont franchi des étapes significatives, grâce à l'engagement soutenu de tout le personnel du Grand Théâtre.

Le Réseau Billetech

Responsable du réseau de billetterie Billetech, le Grand Théâtre était heureux de conclure une entente en vertu de laquelle le Palais Montcalm fait maintenant partie de ses salles clientes, ce qui porte à 15 le nombre de celles-ci.

La synergie interne

Dans le cadre de la deuxième année d'existence du forum réunissant les équipes du Grand Théâtre et celles des organismes résidents, la synergie visée entre les différentes organisations s'est manifestée de manière particulièrement visible sur la palissade entourant la zone touchée par le chantier de réfection de l'enveloppe extérieure.

D'une longueur totale de 400 mètres, cette palissade a pour fonction première d'assurer la sécurité du public en limitant l'accès au périmètre touché par le chantier. Se

déployant tout autour de l'édifice, elle fut judicieusement mise à contribution afin de communiquer avec les citoyens. Intégrant le Grand Théâtre et tous ses résidents dans un même concept visuel attrayant, la palissade permet de découvrir, en mots et en images, une somme d'information riche et diversifiée à propos du Grand Théâtre, de son histoire, de ses compagnies résidentes, et de sa transformation en cours. De quoi satisfaire la curiosité tout en suscitant un intérêt accru à l'égard de notre grande institution qui fait aujourd'hui peau neuve !

Le réseau des institutions culturelles

Conformément à la volonté du ministère de la Culture et des Communications, le Grand Théâtre collabore depuis plusieurs années avec d'autres membres du réseau des institutions culturelles du gouvernement du Québec. Cette démarche, qui a donné naissance à des projets multidisciplinaires, des stratégies promotionnelles conjointes bénéfiques et des économies d'échelle substantielles, a continué de porter fruit au cours de la saison.

Le Grand Théâtre s'est notamment joint au Conservatoire de musique de Québec, au ministère de la Culture et des Communications et au Service de la culture de la ville de Québec (mesure d'aide Première Ovation), ainsi qu'à L'Ampli de Québec, afin de présenter l'Escale Québec du projet itinérant *Chanson Destination Fleuve*. Mis sur pied par trois festivals dédiés à la chanson francophone (Festival de la chanson de Tadoussac, Festival en chanson de Petite-Vallée, Francofolies de Montréal), le projet consiste en un parcours de formation, de création et d'expérimentation devant public pour huit jeunes auteurs-compositeurs-interprètes francophones. Pour notre public, ce fut là une très belle occasion de découvrir la relève de la chanson d'ici.

Le développement des affaires

À la suite des démarches visant à structurer le financement privé et les activités corporatives au Grand Théâtre, nous avons entrepris, sous le leadership de la présidente par intérim du conseil d'administration, une opération de relations publiques ciblant la communauté d'affaires de la région. Cette opération a donné lieu à plusieurs rencontres avec des commanditaires corporatifs potentiels et des acteurs-clé du secteur des congrès.

Ces rencontres, de même que plusieurs participations de la direction à des comités et à des séminaires portant sur l'engagement du monde des affaires dans les arts et sur



De gauche à droite: **Carrefour international de théâtre • Thomas Fersen • Club musical de Québec**

la responsabilité citoyenne des entreprises, ont confirmé le fort potentiel du Grand Théâtre pour susciter un engagement soutenu et diversifié de la communauté des affaires.

Le Grand Théâtre interactif

Au cours de la saison 2016-2017, l'équipe a continué de faire progresser le projet Espace technologique grâce auquel le Grand Théâtre deviendra prochainement un lieu culturel interactif de premier plan. Les objectifs de ce projet novateur s'inscrivent dans le droit fil du Plan culturel numérique du Québec, qui s'oriente autour de la création et de la diffusion de contenus numériques, et de l'adaptation à la culture numérique par l'innovation. De même, le projet correspond précisément aux plus récents objectifs du programme du Fonds du Canada pour les espaces culturels.

Ce projet d'implantation d'un laboratoire de recherche et de développement en technologies interactives et immersives au Grand Théâtre favorisera la création d'applications, leur intégration dans l'expérience des spectateurs au Grand Théâtre et le transfert d'expertise auprès des artistes, des compagnies artistiques et des diffuseurs sans but lucratif de Québec et de l'Est du Québec.

À travers ce projet, nous souhaitons développer, à l'intention des spectateurs, des activités complémentaires à l'expérience habituellement vécue en salle. Nous voulons également inciter les artisans de la scène à utiliser des équipements technologiques et à travailler en collaboration avec des artistes des arts numériques, pour que la création d'ici demeure à l'avant-garde des changements importants qui renouvellent les langages scénographiques à travers le monde. De ce côté, un de nos objectifs consiste à présenter, à plus ou moins brève échéance, des spectacles interactifs qui feront vivre aux spectateurs des expériences immersives et participatives inédites. Enfin, nous voulons offrir aux créateurs des arts numériques l'accès à un lieu d'expérimentation qui accueille chaque année près d'un quart de million de visiteurs.

Forte de l'appui du gouvernement du Québec dans le cadre du Plan culturel numérique du Québec et du Plan québécois des infrastructures 2016-2026, l'équipe a fait franchir plusieurs étapes essentielles au développement du projet :

- Conceptualisation du projet Espace technologique. Au fil des recherches et des rencontres tenues au cours de la saison, les membres de l'équipe ont pu

élaborer différentes hypothèses et proposer un concept prometteur. À travers ce processus, l'équipe, forte de l'expertise importante des Services scéniques du Grand Théâtre, a développé une très bonne maîtrise du volet technique du projet, ce qui présage au mieux pour les étapes à venir.

- Installation de 60 nouvelles antennes WiFi. Ces antennes desserviront les salles, les foyers et les bureaux du Grand Théâtre en fonction des multiples déclinaisons du projet Espace technologique.
- Consultations auprès de représentants du milieu des arts numériques. Ces rencontres visaient à évaluer la pertinence du concept Espace technologique ainsi que son acceptabilité par les artistes. Elles ont permis de constater que la création de ce nouveau lieu de diffusion et d'expérimentation numérique suscite beaucoup d'intérêt puisqu'il s'inscrit en complémentarité des lieux existants.
- Numérisation de la murale Jordi-Bonet. Fruit d'une collaboration avec la Société des arts technologiques, la création d'un modèle informatique 3D de cette œuvre d'art magistrale répond à plusieurs objectifs : fixer l'œuvre sur support numérique afin d'en conserver la trace exacte et de pouvoir s'y référer, en cas d'accident, pour la restaurer dans toute son intégrité; développer, à l'intention des visiteurs, une expérience de visite de la murale en réalité augmentée (incluant des vidéos montrant l'artiste travaillant in situ); développer une expérience de visite en réalité virtuelle à distance, notamment pour faire la promotion de la murale auprès d'amateurs d'art d'ici ou d'ailleurs qui ne peuvent être physiquement présents au Grand Théâtre.

Au terme de cette saison, il ne fait aucun doute que notre projet Espace technologique représente une voie de développement très prometteuse. Alors que l'avènement du numérique continue de transformer différents secteurs d'activité, son intégration dans nos activités et dans l'expérience de notre clientèle constitue un défi extrêmement stimulant qui, nous sommes confiants, contribuera positivement au positionnement du Grand Théâtre dans le monde des arts et dans sa communauté. Un défi qui, comme tout acte de création, s'ouvre sur une infinité de voies possibles.

Un milieu de vie animé

Le prolongement et l'optimisation de l'expérience que vivent les visiteurs, les spectateurs et les artistes requiert du Grand Théâtre qu'il devienne un milieu de vie de plus en plus



Jean-François Gravel



Louise Leblanc



David Cooper

De gauche à droite: **West Trainz • Opéra de Québec • Shay Kuebler**
Radical System Art



animé où il est possible de profiter d'espaces conviviaux attrayants avant et après les spectacles. À cet effet, le Service de l'immeuble a procédé, au cours de la saison 2016-2017, au démantèlement de la galerie d'art et des locaux administratifs situés à l'angle sud-est de l'édifice. Cette opération a permis de dégager un vaste espace destiné à abriter, à moyen terme, l'Espace technologique et son bistro.

Toutefois, d'ici à ce que ce projet prenne forme, nous avons créé un bar temporaire dans ce lieu : le Bar Le Détour. Il s'agit d'un bar éphémère dont l'aménagement s'inspire du contexte de chantier qui prévaut actuellement au Grand Théâtre, et dont le nom constitue un clin d'œil aux détours engendrés par la palissade qui circonscrit la zone des travaux. Toujours soucieuse de réduire l'empreinte écologique de l'institution, l'équipe a développé un concept privilégiant l'utilisation de plus de 90% de matériaux recyclés et/ou réutilisables.

Ce nouvel espace de 200 places, qui s'ajoute aux deux salles et au foyer de la salle Louis-Fréchette, servira notamment à la présentation de spectacles intimes et à des lancements d'albums. Au fil des activités qui s'y tiendront, il nous sera possible d'expérimenter la dynamique propre à cet espace ouvert sur plusieurs niveaux, de même que l'impact de ses activités sur le service de bar dans l'ensemble de l'édifice, en prévision de la mise en fonction du projet permanent Espace technologique.

Relations avec la communauté

Le développement de relations durables avec les décideurs, les leaders et les groupes qui représentent la communauté fait partie des priorités de la Société du Grand Théâtre. Ayant un rôle important à jouer dans le développement durable de notre collectivité, les organismes à vocation culturelle tels le nôtre ont tout avantage à soutenir le dynamisme et la qualité de vie de leur communauté afin de contribuer positivement à son épanouissement.

L'engagement social du Grand Théâtre dans son milieu favorise l'appropriation de l'institution par la communauté et par les citoyens, améliore le positionnement de l'institution en tant que membre de sa communauté et contribue à en assurer la pérennité. Cet engagement s'est traduit, au cours de la saison 2016-2017, par des partenariats fertiles avec plusieurs organismes, dans le cadre de projets rassembleurs socialement bénéfiques.

- Pour la seconde année consécutive, le partenariat réunissant les Urbainculteurs, l'organisme Loisirs Montcalm et le Grand Théâtre a remarquablement porté fruit ! La superficie du potager aménagé dans la cour du Conservatoire de musique a été doublée, ce qui a permis d'accroître la récolte de plus de 100% par rapport à la récolte de 2016. Grâce au travail des bénévoles de Loisirs Montcalm, qui ont semé, planté, entretenu et procédé aux récoltes, près de 500 kilos d'espèces comestibles ont été distribués par la conférence Notre-Dame du Chemin de la Société Saint-Vincent de Paul de Québec à 150 familles défavorisées de la région.
- Faisant suite à l'expérience d'apiculture urbaine très réussie menée en 2016 avec la société d'apiculture urbaine Alvéole, le Grand Théâtre a poursuivi ce projet visant à héberger des milliers d'abeilles au cœur de la ville. Toutefois, en raison du chantier en cours tout autour de l'édifice, l'équipe chargée du projet a pris la décision de relocaliser nos pensionnaires butineuses et polinisatrices afin de préserver leur quiétude pendant la durée des travaux. C'est donc sur le toit de l'édifice abritant notre partenaire Loisirs Montcalm, à moins d'un kilomètre de leur résidence habituelle, que les abeilles ont séjourné en 2017. Cette année encore, la récolte de miel s'est révélée excellente, livrant plus de 30 kilogrammes d'un miel dont le goût unique résulte de la très grande diversité de fleurs qui poussent dans l'écosystème entourant le Grand Théâtre.
- Après avoir doté la colline Parlementaire d'un piano public à l'été 2016, le Grand Théâtre a poursuivi ce projet avec le même succès pendant l'été 2017. Souhaitant permettre aux citoyens de jouir de cet instrument centenaire pendant toute l'année, l'équipe a pris la décision de le faire hiverner dans le nouvel espace créé à l'intérieur de l'édifice. Le Bar le Détour se voit ainsi doté d'un piano dont les notes, espère-t-on, résonneront souvent grâce au talent d'artistes amateurs et professionnels.
- En tant qu'institution culturelle progressiste et responsable, le Grand Théâtre mène plusieurs activités de médiation culturelle destinées à sensibiliser la communauté à la richesse culturelle qui se déploie dans son milieu. En collaboration avec ses partenaires résidents, notre organisation a, cette année encore, offert un cadre idéal à la 21^e édition des Journées de la culture, auxquelles ont participé 600 personnes. De plus, grâce au partenariat établi entre le Grand Théâtre et



De gauche à droite : **Club musical de Québec • Le Vent du Nord et De Temps Antan • Les Grands Explorateurs**

L'Orchestre symphonique de Québec, plusieurs groupes scolaires de la région, ainsi que de nombreux groupes d'enfants de milieux populaires, ont pu vivre des expériences inspirantes dans le cadre des Matinées de l'orchestre. Toujours populaires, la série Midis Musique, présentée en collaboration avec le Conservatoire de musique de Québec, la série Croissants-Musique et les causeries d'avant-spectacle ont permis à des milliers de citoyens de se familiariser avec l'art et avec le talent d'étudiants en musique et d'artistes réputés, dans des contextes propices aux échanges instructifs et passionnants. De plus, l'accès à de nombreux groupes scolaires et d'enfants de milieux populaires aux Matinées de l'Orchestre symphonique s'est poursuivie grâce au partenariat entre les deux organismes.

- Milieu de vie de plus en plus effervescent, le Grand Théâtre est de plus en plus fréquenté par la population qui, à travers sa participation à diverses activités qui y sont tenues, développe un attachement toujours plus fort envers ce carrefour culturel aux possibilités inouïes. Par exemple, chaque dimanche de l'été, le Grand Théâtre accueille entre 125 et 150 participants à des séances de yoga gratuites organisées dans la cour du Conservatoire de musique par un partenaire privé. Ce type d'activités fait partie des avenues qui continueront d'être explorées au cours des prochaines saisons.

L'impact de la contribution du Grand Théâtre à la vie de la communauté prend plusieurs formes. Un des impacts non-négligeables réside dans son apport remarquable à l'économie. Ainsi, on dénombre 290 emplois soutenus annuellement par les activités de l'institution qui contribuent pour 17,9 millions \$ au PIB régional, générant 7,6 millions en revenus de taxes et de fiscalité pour les gouvernements municipal, provincial et fédéral.

Cette contribution du Grand Théâtre à l'économie n'aurait pas la même signification si elle ne s'accompagnait pas d'un enrichissement culturel important. Depuis sa fondation voilà près d'un demi-siècle, ce carrefour culturel dynamique

a engendré un accroissement important de l'activité scénique à Québec, une multiplication des organismes de création, ainsi que la prolifération des lieux de formation, de production et de diffusion. Alors que, voilà 50 ans, la vie culturelle à Québec battait dangereusement de l'aile, elle est aujourd'hui florissante. Elle génère chaque année de nombreuses vocations artistiques chez les jeunes générations et exerce un pouvoir de rétention de plus en plus concret sur les forces montantes qui sont de plus en plus nombreuses à choisir de vivre de leur art à Québec.

C'est pourquoi, au nom de toute l'équipe, je tiens à souligner les efforts de tous ceux qui, à un titre ou un autre, soutiennent la culture dans notre communauté. Il me fait plaisir de remercier, au nom de toute l'équipe, les membres du conseil d'administration de la Société du Grand Théâtre de Québec et sa présidente par intérim, Madame Carole Théberge, pour leur engagement et leur travail constant. Je tiens également à transmettre notre gratitude à Monsieur Luc Fortin pour le soutien apporté à notre organisation et au développement de la culture québécoise au cours de son mandat. Enfin, j'aimerais exprimer toute notre reconnaissance envers les citoyens et les artistes qui, chaque saison, font vibrer nos salles.

C'est grâce à vous tous que notre mission prend tout son sens !

GAÉTAN MORENCY

RAPPORT DU DIRECTEUR DE LA PROGRAMMATION



Au cours des 20 dernières années, l'équipe du Grand Théâtre a développé un formidable réseau de contacts reposant sur les nombreux liens de confiance et de respect établis avec les créateurs d'ici et d'ailleurs. Ces liens, tissés au fil des collaborations et des tournées, nous permettent d'accompagner les artistes pendant l'élaboration de leurs projets, dans le cadre de démarches créatives qui s'étendent souvent sur plusieurs années. Demeurant à l'affût et au fait de toutes les tendances, le Grand Théâtre est ainsi en mesure d'appuyer ses choix de programmation sur la qualité des propositions artistiques qu'élaborent les créateurs. La saison 2016-2017 l'a démontré avec éclat, à travers une offre de spectacles qui a touché le public droit au cœur. Retour sur une saison prolifique.

LA CHANSON D'ICI

En chanson, les spectacles proposés pendant la saison ont admirablement témoigné de la très grande vitalité de la création musicale au Québec, enrichie par l'apport de tous nos nouveaux compatriotes.

Le spectacle présenté à deux reprises par Daniel Bélanger à la suite de la parution de l'excellent *Paloma* a permis au public de retrouver un artiste en très grande forme et un groupe de musiciens exceptionnels, qui ont offert une des propositions les plus abouties des dernières années et un véritable moment de grâce ! De passage à Québec dans le cadre d'une grande tournée québécoise, Patrice Michaud et ses complices ont offert deux spectacles à guichets fermés dans l'intimité de la salle Octave-Crémazie; alternant entre des moments de grande douceur et des passages plus fougueux, ce spectacle a comblé les fans de l'auteur-compositeur-interprète originaire de Cap-Chat. De retour pour deux autres supplémentaires du spectacle *Récidives*, Plume Latraverse s'est installé lui aussi à la salle Octave-Crémazie où l'a rejoint un public multigénérationnel qui ne s'est pas fait prier pour manifester sa joie avec enthousiasme.

Puisant dans son nouvel album, *Mes longs voyages*, et revisitant plusieurs de ses nombreux succès, Daniel Lavoie nous a convié à un émouvant voyage autobiographique à travers des paysages sonores propres à transporter l'imaginaire au-delà de l'horizon. Un autre grand de la chanson québécoise, Robert Charlebois, est venu nous présenter de brillantes relectures de son puissant répertoire devant une salle comble, confirmant une fois encore la place importante qu'il occupe dans l'histoire musicale québécoise des

50 dernières années. Autre légende de la chanson d'ici, Claude Dubois était de retour pour présenter les perles de son nouvel album, le superbe *Zampano*, ainsi qu'un panorama des plus belles chansons qui ont ponctué le parcours du p'tit gars de la rue Sanguinet. La voix magnifique et la présence phénoménale du poète-rockeur furent à la hauteur des attentes, comme en a témoigné l'accueil unanime que lui ont réservé les nombreuses générations présentes aux deux représentations.

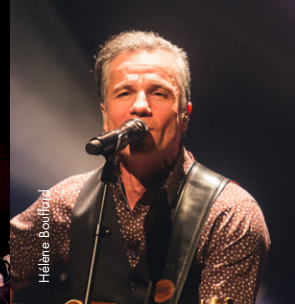
Toujours fascinante sur scène, Catherine Major nous a livré un spectacle composé d'une première partie en solo, intime et touchante, et d'une deuxième partie où, avec la complicité d'excellents musiciens, elle nous a fait découvrir une autre facette de son talent, dans des sonorités et des rythmes électro envoûtants. Chers au cœur du public de Québec, les dynamiques Cowboys Fringants étaient également de retour, en supplémentaire de la tournée de l'album *Octobre*, une œuvre poétique engagée qui trouve une résonance très forte chez le public d'aujourd'hui ; comme on l'espérait, la soirée fut énergique, inspirante et particulièrement festive !

En supplémentaire pour son spectacle *Tokyo*, la talentueuse auteure-compositrice-interprète Ingrid St-Pierre a une fois de plus ravi son public avec ses mélodies délicates, sa plume raffinée et son charisme exceptionnel. Les amateurs de mélodies et de textes brillamment imagés ont également célébré le passage d'*Avec pas d'casque*, un événement intimiste qui a permis de voyager dans un « folk astronomique » nuancé et planant. Pour sa première présence au Grand Théâtre, Kevin Parent proposait pour sa part un tour d'horizon de son vaste répertoire, multipliant les échanges avec la salle dans une atmosphère de grande complicité et invitant même les spectateurs à lui lancer des demandes spéciales.

Venue présenter les pièces du magnifique album *Lomax*, la grande chanteuse Betty Bonifassi a confirmé son statut de bête de scène au charisme époustoufflant, en livrant un puissant spectacle oscillant entre moments intenses et passages introspectifs, à la mesure de son ambitieux projet musical consacré aux souffrances, aux espoirs et à la musique des esclaves afro-américains des années 1920. Puisant également dans la tradition musicale du sud des États-Unis, le projet *West Trainz*, d'Érik West Millette, a donné lieu à un événement multimédia rétro-futuriste dont



De gauche à droite: Roger Hodgson • Orchestre symphonique de Québec • Bruno Pelletier



les atmosphères poétiques ont emporté les spectateurs dans un formidable périple résultant de 20 ans de voyages, de recherches et d'exploration formelle.

La saison 2016-2017 a aussi été l'occasion de découvrir *12 belles dans la peau*, le spectacle créé par Stefie Shock et le Bel orchestre autour du répertoire du regretté Serge Gainsbourg, un événement musical riche qui nous a même fait redécouvrir des chansons dont on avait oublié qu'elles étaient nées de la plume de Gainsbourg. Autre hommage à une figure légendaire de la chanson française, *Piaf à 100 ans, Vive la même!* était de retour en supplémentaire avec une distribution exceptionnelle. De plus, après plusieurs collaborations spontanées, les formations Le Vent du Nord et De Temps Antan ont uni leurs forces et livré le spectacle SOLO, qui a donné lieu à une soirée captivante témoignant de la maturité musicale de la nouvelle génération de la musique traditionnelle québécoise. Du côté des ensemble vocaux, le très populaire quatuor Tocado était de retour avec *Quatre*, un tout nouveau spectacle qui a conquis les amoureux de grandes chansons.

LA CHANSON INTERNATIONALE

Avec *Un coup de queue de vache*, le grand parolier et interprète français Thomas Fersen a livré ses chansons humanistes, drôles et touchantes à un public de fidèles qui étaient visiblement ravis de retrouver l'artiste en forme « olympique ». Également venu de l'Hexagone, le populaire groupe français Tryo, connu pour ses chansons engagées, nous a rendu visite afin de présenter son nouvel album, *Vent debout*, livrant un spectacle hautement festif qui a fait danser le public sur une musique à forte influence reggae. Venu livrer le récent album *Noir*, le duo Heymoonshaker, véritable phénomène musical néo-zélandais, a fait vivre aux Québécois une soirée grisante dont on se souviendra longtemps, avec son mélange de blues, de distortion et de « human beatbox ». Une autre soirée mémorable s'est inscrite dans le cœur des Québécois lorsque les superbes chanteurs Jill et Matthew Barber ont livré, en compagnie d'excellents musiciens, les pièces de leur première collaboration, *The Family Album*.

LE JAZZ

Du côté du jazz, la saison 2016-2017 demeurera certainement gravée dans l'esprit de plusieurs, puisque c'est durant celle-ci que le grand jazzman canadien Oliver Jones, âgé de 82 ans, a présenté, à la salle Louis-Frédette, son spectacle d'adieu, *Oliver Jones passe le flambeau*, un événement musical émouvant faisant la part

belle à la virtuosité et aux improvisations menées tambour battant ! Deux autres légendes du jazz très appréciées des mélomanes Québécois ont également fait vibrer le Grand Théâtre durant la saison : la pianiste Carla Bley et le bassiste Steve Swallow, invités spéciaux du grand trompettiste Dave Douglas.

LES CROISSANTS-MUSIQUE

La saison 2016-2017 de la populaire série des Croissants-Musique a connu un autre grand succès auprès du public qui est venu se familiariser avec des artistes qui nous rendront assurément visite à nouveau au cours des prochaines années. Avec guitare et banjo en bandoulière, l'Américain Glen Jones est venu présenter un spectacle qui a confirmé la réputation d'excellence qu'il s'est bâtie à travers la planète depuis 1983. Pianiste de jazz d'exception qu'on a connue grâce à sa présence au sein de l'orchestre de l'émission Belle & Bum, Julie Lamontagne a offert une performance toute en subtilité de plusieurs œuvres classiques livrées dans des arrangements très personnels.

Pour sa première présence au Grand Théâtre, la chanteuse et pianiste de soul Malika Tirolien, Montréalaise d'adoption, a présenté au public les pièces de son superbe album *Sur la voie ensoleillée*. Puisant dans les traditions musicales de la Nouvelle-Orléans et du jazz afro-américain, l'ensemble Misses Satchmo a offert au public une prestation conçue et livrée avec un amour évident et communicatif de la période « early jazz ». Débarqué au Grand Théâtre avec l'énergique Wesli Quartet, le Montréalais Wesli Louissaint est quant à lui venu livrer son amalgame irrésistible de musique du monde, d'afrobeat, de reggae et de rara haïtien, démontrant qu'il est possible et même souhaitable d'être engagé socialement et festif tout à la fois.

LA DANSE

En danse, la saison fut particulièrement enlevante, grâce à de nombreuses coproductions avec La Rotonde ainsi qu'avec la visite de plusieurs compagnies prestigieuses du Québec et d'ailleurs. Le coup d'envoi fut donné par la Compagnie Marie Chouinard, avec la présentation de *Jérôme Bosch: le Jardin des délices*, un des plus beaux spectacles de la flamboyante chorégraphe originaire de Québec, qui célébrait le 500^e anniversaire de la mort du peintre néerlandais. Un autre grand moment de la saison, *Corps Amour Anarchie / Léo Ferré*, de PPS Danse, réunissait sur scène plus d'une vingtaine de danseurs, chanteurs et musiciens qui ont livré un spectacle multidisciplinaire puissant en hommage à l'œuvre exceptionnelle d'un des



Catherine Tétreault

Jean-François Grovel

De gauche à droite: Bobby Bazini • Dave Douglas & Chet Doxas

compositeurs les plus bouleversants de la francophonie du 20^e siècle. De retour à Québec, la Batsheva Dance Company a connu elle aussi un franc succès à la salle Louis-Frédette, avec *Last Work*, une œuvre audacieuse du danseur et chorégraphe Ohad Naharin, acclamée partout dans le monde.

Une autre compagnie de danse réputée à travers la planète, Ballet BC, a proposé aux Québécois une incursion fascinante dans trois univers chorégraphiques contemporains, *16 + A Room*, *Solo Echo* et *Bill*, dans le cadre d'une soirée de danse riche et intense. Également très contemporain, le programme de calibre international élaboré par les Ballets Jazz de Montréal, sous l'égide de Louis Robitaille, a connu un vif succès auprès des spectateurs, par sa pertinence thématique et par la maîtrise technique des interprètes. S'ajoutant à ces soirées présentées au Grand Théâtre, deux programmes de danse ont pris forme dans des cadres particuliers: *Vertical Influences*, de la compagnie Patin Libre, présenté sur glace à l'aréna de Val-Bélair, et *Glory*, du Shay Kuebler Radical System Art, dévoilé au Musée national des beaux-arts du Québec.

L'HUMOUR

En humour, le Grand Théâtre a multiplié les occasions de rencontres avec les meilleurs humoristes de l'heure, auxquelles le public de Québec a répondu avec enthousiasme tout au long de la saison. Boucar Diouf a ainsi conclu la tournée de *Pour une raison X ou Y* à la salle Louis-Frédette, avec une 8^e supplémentaire de ce spectacle génial que 9300 spectateurs du Grand Théâtre ont pu apprécier depuis le début de la tournée. L'humour incisif et les improvisations d'Adib Alkhalidey ont également fait courir les foules qui se sont volontiers laissées happer par son univers délirant. En supplémentaires, les trois représentations du spectacle *Apprendre à s'aimer*, de Jean-Thomas Jobin ont aussi connu un franc succès auprès d'un public nombreux qui s'est régalé de l'humour absurde de cet humoriste atypique.

LES RÉSIDENTS DU GRAND THÉÂTRE

Partenaires privilégiés du Grand Théâtre depuis de nombreuses années, les organismes résidents ont grandement contribué, au cours de la saison 2016-2017, à la programmation de l'institution et, ce faisant, à l'enrichissement de la vie culturelle de Québec.

• L'Opéra de Québec et le Festival d'Opéra de Québec

Pour sa septième édition, le Festival d'opéra de Québec a frappé un grand coup en programmant le grandiose opéra historique canadien *Louis Riel*, de Harry Somers. Ce spectacle, qui s'appuyait sur la contribution de plus de 150 artistes de toutes disciplines, constitue la plus imposante production de l'histoire du festival. Une conférence de l'anthropologue Serge Bouchard portant sur l'histoire de Louis Riel et des Métis au Canada précédait chacune des représentations. De plus, l'Opéra de Québec a présenté, en saison régulière, une programmation solide qui a enchanté les amateurs d'art lyrique, avec *Suor Angelica* et *Gianni Schicchi* de Puccini, ainsi que *Le Barbier de Séville* de Rossini.

• L'Orchestre symphonique de Québec

La saison 2016-2017 a une fois de plus permis à l'Orchestre symphonique de Québec de démontrer sa polyvalence, sa qualité et son accessibilité. Accueillant des artistes émergents et de renommée internationale, toutes générations confondues, il a proposé plusieurs œuvres majeures du répertoire telles *Carmina Burana*, *Le Requiem* de Mozart, *La Symphonie fantastique* de Berlioz, de même que l'imposante et monumentale *Symphonie alpestre* de Strauss.

L'Orchestre a également diversifié son offre avec ses concerts pop – notamment *l'Hommage à ABBA* – et sa collaboration avec le chanteur Michel Louvain, ainsi qu'en ajoutant à sa programmation le *Concert amplifié*, une expérience unique en son genre. De plus, l'Orchestre a continué d'accomplir sa mission éducative en faisant découvrir les compositeurs de notre époque, en offrant des concerts et des activités pour le jeune public et pour les écoles, et en collaborant avec le Conservatoire de musique de Québec et avec la Faculté de musique de l'Université Laval.

• Le Théâtre du Trident

Avec 114 représentations offertes durant la saison, le Théâtre du Trident a connu une hausse de fréquentation substantielle qui témoigne de la pertinence de ses choix artistiques. Évènement de l'année en théâtre à Québec, la pièce *887* de Robert Lepage, produite en collaboration avec Ex Machina, a grandement touché et ébloui le public par son caractère éminemment personnel, sa grande inventivité et sa résonance universelle. À ce coup d'envoi de la saison, se sont ajoutés plusieurs grands moments



De gauche à droite: Misses Satchmo • Tocadéo • Steffie Shock



de théâtre, notamment *Les bons débarras*, adaptation du scénario original de Réjean Ducharme par le metteur en scène Frédéric Dubois, et *Le Songe d'une nuit d'été*, de William Shakespeare, dans une traduction de la scénariste et dramaturge Michelle Allen.

• Le Club musical de Québec

Au Club musical de Québec, le passage du violoniste Gidon Kremer et de l'orchestre de chambre Kremerata Baltica fut l'un des moments forts de la saison. De même, le récital du pianiste Richard Goode a ravi les mélomanes par l'intensité de ses interprétations des œuvres de Bach, Chopin et Beethoven. Enfin, les performances riches et nuancées du violoniste Daniel Hope et de la pianiste Vanessa Perez ont fait de leur hommage à Yehudi Menuhin un moment de grâce auquel les spectateurs ont été particulièrement sensibles.

• Les Grands Explorateurs

Fidèles à la réputation développée depuis 1971, Les Grands Explorateurs ont de nouveau invité les Québécois à découvrir les plus belles merveilles historiques, géographiques et culturelles de la planète au cours de la saison 2016-2017, grâce à une programmation composée de films inédits accompagnés de récits fabuleux.

LES PRODUCTEURS EXTERNES

Cette année encore, plusieurs producteurs externes ont choisi le Grand Théâtre pour présenter leurs productions à Québec. De retour avec une nouvelle version de son aventure orchestrale, *The Legend of Zelda: Symphony of the Goddesses* a véritablement cartonné auprès des amateurs de jeux vidéo de Québec, pour qui avait été

créé du contenu français sur mesure. *The Australian Pink Floyd Show* a lui aussi connu un vif succès avec ses reprises fidèles du répertoire du légendaire quatuor psychédélique formé à Cambridge autour du mythique Syd Barrett. À la demande générale, le Britannique Roger Hodgson, ex-chanteur et compositeur du groupe Supertramp, a présenté un spectacle de très haute tenue qui a rassemblé plusieurs générations de mélomanes ravis. Humoriste hors du commun, François Bellefeuille est quant à lui revenu en supplémentaire au Grand Théâtre devant un public conquis d'avance. Un autre temps fort de la saison a eu lieu lors de la venue de Simon Leblanc, un jeune humoriste doté d'un talent de conteur exceptionnel.

Enfin, les spectacles présentés par le Carrefour international de théâtre lors de sa plus récente édition ont fourni l'occasion aux amateurs de théâtre de découvrir deux œuvres puissantes qui n'ont laissé personne indifférent: *La fureur de ce que je pense*, créée à partir de l'œuvre de la regrettée romancière québécoise Nelly Arcan, et *Des arbres à abattre*, qui trouve son origine dans un récit du grand écrivain autrichien Thomas Bernhard.

Bref, de la chanson à l'opéra en passant par la danse, le théâtre, les variétés et l'humour, la saison 2016-2017 fut l'occasion, pour le public québécois, de vivre les arts de la scène dans toute leur diversité et leur richesse, conformément à la mission poursuivie par le Grand Théâtre.

MICHEL CÔTÉ



PRÉSENTATION



MISSION

Depuis plus de 45 ans, à titre de diffuseur majeur des arts de la scène, le Grand Théâtre de Québec favorise l'épanouissement culturel des citoyens de la région de la Capitale-Nationale et de l'est du Québec. En vertu de la *Loi sur la Société du Grand Théâtre de Québec* adoptée en 1982 et modifiée en 2007, son rôle vise à alimenter la vie culturelle québécoise d'activités artistiques de qualité en offrant au public, à la fois vaste et diversifié, des spectacles provenant de la scène internationale, nationale ou locale.

La mission du Grand Théâtre consiste à promouvoir la diversité culturelle et artistique et favoriser l'accessibilité aux différentes formes d'arts de la scène tout en procurant un lieu de résidence aux organismes artistiques majeurs de Québec.

UN LIEU DE DIFFUSION UNIQUE

Le Grand Théâtre abrite deux salles de spectacles hautement polyvalentes: Louis-Fréchette qui peut accueillir 1885 spectateurs et Octave-Crémazie, 510. On y retrouve également le Conservatoire de musique de Québec et deux salles de répétition. Une galerie d'art offre à des artistes de la grande région de Québec la possibilité de faire connaître leurs œuvres auprès de la clientèle du Grand Théâtre.

Le Grand Théâtre est également le foyer de quatre institutions culturelles parmi les plus importantes de notre région, tant par leur renommée respective que par leur influence dans le milieu: le Club musical de Québec, l'Opéra de Québec, l'Orchestre symphonique de Québec et Le Trident.

REVUE DES ACTIVITÉS



SYNTHÈSE DE LA PROGRAMMATION 2016-2017

Salle Louis-Fréchette	NOMBRE DE SPECTACLES	NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS	NOMBRE DE SPECTATEURS	POURCENTAGE D'ASSISTANCE	PRODUCTIONS PRÉSENTATIONS COPRÉSENTATIONS
Opéra	3	11	12 129	63%	0
Concerts symphoniques	19	31	34 013	74%	0
Récitals classiques	3	3	2 517	59%	0
Danse	4	4	3 406	54%	4
Variétés	18	24	34 673	81%	10
Ciné-conférences	8	28	35 202	68%	0
Humour	10	13	20 694	95%	1
Exercices pédagogiques	4	4	655	100%	0
Fonctions privées	11	11	15 608	100%	0
Théâtre	3	3	1 990	72%	0
Jeune public	6	11	13 494	92%	0
	89	143	174 381	77%	15

Salle Octave-Crémazie	NOMBRE DE SPECTACLES	NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS	NOMBRE DE SPECTATEURS	POURCENTAGE D'ASSISTANCE	PRODUCTIONS PRÉSENTATIONS COPRÉSENTATIONS
Théâtre	5	114	50 865	91%	0
Variétés	23	28	9 856	70%	25
Fonctions privées	3	3	1 443	98%	0
Humour	3	6	2 879	95%	2
Danse	3	6	1 416	94%	2
	37	157	66 459	88%	29

FRÉQUENTATION PAR SALLE

	ASSISTANCE TOTALE	NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS	POURCENTAGE D'ASSISTANCE	PRODUCTIONS PRÉSENTATIONS COPRÉSENTATIONS
Louis-Fréchette	174 381	143	77%	15
Octave-Crémazie	66 459	157	88%	29
SOUS-TOTAL	240 840	300	-	44
Foyer de la salle Louis-Fréchette	4 168	34	100%	29
TOTAL	245 008	334	80%	73

NOMBRE DE JOURS D'UTILISATION PAR SALLE

	LOUIS-FRÉCHETTE	OCTAVE-CRÉMAZIE	FOYERS
Représentations	143	157	34
Montage, démontage et répétitions	76	41	-
TOTAL	219	198	34

SPECTACLES ET ACTIVITÉS



La diversité des spectacles présentés au cours de la saison 2016-2017 sur les scènes du Grand Théâtre a donné lieu à des rencontres mémorables entre le public et des artistes de tous horizons. Comme en témoigne la revue de nos activités, l'accès des citoyens à un large spectre des arts de la scène a encore une fois été au cœur de nos préoccupations, conformément à la mission qui nous est confiée.

Chanson et variétés

Fer de lance de notre programmation maison, l'univers de la chanson et des variétés a attiré un public nombreux qui a pu découvrir ou redécouvrir maints artistes et formations de renom œuvrant dans des genres distincts. Les générations montantes ont aussi eu de nombreuses occasions d'apprécier les artistes émergents de la francophonie qui partagent leurs préoccupations et leurs aspirations.

Salle Louis-Fréchette

Oliver Jones Trio et Piano Caméléons
The Australian Pink Floyd Show
Francis Cabrel
Roger Hodgson
Chœur en Supplément'Air
Boucar Diouf
X Ambassadors
The Legend of Zelda
The Musical Box
Nicolas Noël
Les Cowboys Fringants
Hommage à Vienne
Shen Yun Performing Arts
François Bellefeuille
Tryo
Bobby Bazini
Piaf à 100 ans – Vive la Môme!
Immortal Chi
Michel Louvain avec l'OSQ
Patrick Bruel
Daniel Bélanger
Les Galas ComediHa!

Salle Octave-Crémazie

Jill and Matthew Barber
Robert Charlebois
Simon Leblanc
Catherine Major
Jean-Thomas Jobin
Plume Latraverse
Le Vent du Nord et De Temps Antan
Ingrid St-Pierre
Heymoonshaker
Nicola Ciccone
Avec pas d'casque

Kevin Parent
Daniel Lavoie
Claude Dubois
Bruno Pelletier
Adib Alkhalidey
Betty Bonifassi
Stefie Shock
West Trainz
Harmonie de Charlesbourg
Tocadéo
Patrice Michaud
Le Chœur de La Cité
Michel Russell
Thomas Fersen
Dave Douglas & Chet Doxas : avec Carla Bley,
Steve Swallow et Jim Doxas

Cour du Conservatoire de musique de Québec

Destination chanson Fleuve – Escale Québec

Danse

Depuis plusieurs décennies, le Grand Théâtre est reconnu comme un foyer de la danse. Au cours de la saison 2016-2017, un public nombreux et exigeant a pu y découvrir des productions audacieuses qui ont su combler ses attentes. Représentatives des mouvances actuelles les plus marquantes, les compagnies invitées à se produire sur nos scènes ont présenté un riche panorama des tendances internationales qui contribuent à définir la danse contemporaine.

Compagnie Marie Chouinard – *Le Jardin des délices*
de Jérôme Bosch

PPS Danse – *Corps Amour Anarchie / Léo Ferré*

Batsheva Dance Company – *Last Work*

Ballet BC – *16+ a room / Solo Echo / Bill*

BJM Les Ballets Jazz de Montréal – *Rouge / Mono Lisa / Kosmos*

Ballet de Québec – *Blanche-Neige et les sept nains*

Vitrines de danse / Bourse Rideau

Hors les murs

Le Patin Libre – *Vertical Influences* – Aréna des Deux Glaces

Shay Kuebler Radical System Art – *Glory* – Musée national des beaux-arts du Québec



De gauche à droite: **BJM – Les Ballets Jazz de Montréal • Claude Dubois**
Piaf a 100 ans – Vive la Môme!

Musique symphonique

Toujours cher au cœur des Québécois, l'Orchestre symphonique de Québec a poursuivi sa mission qui, depuis plus de cent ans, permet de faire connaître à un public mélomane des œuvres majeures du répertoire symphonique ainsi que les créations de compositeurs québécois, canadiens ou étrangers, portées par des solistes et un ensemble exceptionnels.

L'Orchestre symphonique de Québec

Visite berlinoise, Kashimoto joue Tchaïkovski avec Fabien Gabel et Daishin Kashimoto

Beethoven Symphonie héroïque avec Fabien Gabel et Antonio Meneses

Louis Lortie, baguette et piano avec Louis Lortie

Guy St-Onge une vie de musicien avec Guy St-Onge et artistes invités

Concert impérial avec Fabien Gabel et François-Frédéric Guy

Fred Piston « symphonise » avec 7 trompettes avec Nicolas Ellis et Frédéric Demers

Charles Richard-Hamelin joue Chopin avec Fabien Gabel et Charles Richard-Hamelin

Le Cirque de la Symphonie avec Nicolas Ellis

Talmi dirige Carmina Burana avec Yoav Talmi, Tracy Dahl, Christopher Pfund, Tyle Duncan, Céline Bonet et la Maîtrise des Petits Chanteurs de Québec, David Rompré et le Chœur de l'OSQ

Hollywood en famille 2 avec Nicolas Ellis, David Rompré et le Chœur de l'OSQ

Peter Cetera Symphonique avec Stéphane Laforest et Peter Cetera

Héritage de la musique afro-américaine avec Fabien Gabel, Webster, Jean-Philippe Sylvestre et Catherine Dallaire

Concert amplifié avec Stéphane Laforest

Variations scandinaves avec Kalle Kuusava et Sara Davis Buechner

L'Orchestrarium de monsieur Albert: un concert dont vous êtes le héros avec Nicolas Ellis et William Kraushaar, narrateur et comédien

Pièces de maîtres avec Fabien Gabel, Louis Schwizgebel, les étudiants du Conservatoire de musique de Québec et de la Faculté de musique de l'Université Laval

Le Requiem de Mozart avec Enrique Mazzola, Kimy McLaren, Maude Brunet, Philippe Gagné, Philippe Sly, David Rompré et le Chœur de l'OSQ

Dancing Queen, hommage à ABBA avec David Martin et Jeans 'n Classics

Tchaïkovski Symphonie pathétique avec Fayçal Karoui et Blair Lofgren

Le MNBAQ illustre la Symphonie alpestre avec Fabien Gabel

Récitals et concerts

Pour sa 126^e saison, le Club musical de Québec a une fois de plus fait honneur à sa réputation d'excellence en proposant une programmation qui a conquis de nombreux mélomanes.

Le Club musical de Québec

L'ensemble Kremerata Baltica,

Gibon Kremer, directeur artistique et violoniste

Daniel Hope, violoniste

Richard Goode, pianiste

Opéra

Pour sa septième édition, le Festival d'opéra de Québec a fait l'événement en offrant au public de Québec Louis Riel d'Harry Sommers, dirigé par Jacques Lacombe, dans une mise en scène de Peter Hinton. L'Opéra de Québec a une fois de plus déployé une programmation régulière qui a su enchanter les amateurs d'art lyrique.

L'Opéra de Québec

Suor Angelica et Gianni Schicchi de Giacomo Puccini

Le Barbier de Séville de Gioachino Rossini

Festival d'opéra de Québec

Louis Riel d'Harry Somers



Jean-François Gravel



Stéphane Bourgeois



Nicolas Ruel

De gauche à droite: **Les Cowboys Fringants** • **Daniel Lavoie** • **Compagnie Marie Chouinard**



Ciné-conférences

Les Québécois ont parcouru la planète sans même devoir quitter leur port d'attache, grâce aux ciné-conférences présentées par Les Grands Explorateurs. D'un continent à l'autre, ces incursions dans des cultures fascinantes et des environnements à couper le souffle ont dépayés plusieurs dizaines de milliers de spectateurs ravis.

Les Grands Explorateurs

- Californie
- Les Pyrénées
- Sept jours à Rome
- Les îles grecques
- Pédaler le Brésil
- La Perse
- Russie éternelle
- Bella Italia

Théâtre

Le Théâtre du Trident continue de s'ouvrir au répertoire théâtral mondial et aux œuvres récentes signées par des dramaturges d'ici et d'ailleurs dont l'écriture témoigne des préoccupations les plus actuelles. Porteur d'une mémoire théâtrale en développement constant, le Théâtre du Trident a réaffirmé son attachement à une dramaturgie forte qui trouve un écho puissant dans le cœur du public québécois.

Le Théâtre du Trident

- 887* de Robert Lepage et Ex Machina
- Les Bons Débarras* d'après le scénario original de Réjean Ducharme
- Le Songe d'une nuit d'été* de William Shakespeare
- Constellations* de Nick Payne
- Venir au monde* d'Anne-Marie Olivier
- Les Mécènes* – 21^e édition – *Tapis Rouge*

Carrefour international de théâtre

- Des arbres à abattre* de Thomas Bernhard
- La fureur de ce que je pense* d'après l'œuvre de Nelly Arcan

Animation

Croissants-Musique

Poursuivant une tradition d'initiation musicale remontant aux origines du Grand Théâtre, la Société a présenté, les dimanches en matinée et en entrée libre, la très populaire série des Croissants-Musique, destinée à permettre à tous les Québécois de découvrir, dans des répertoires très variés, une pléiade d'artistes d'ici et d'ailleurs.

- Malika Tirolien
- Jean-François Bélanger Trio
- Bobo Rondelli
- Guillaume Arsenault Trio
- Misses Satchmo* avec Lysandre Champagne, Yvan Belleau, Jeff Moseley, Blanche Baillargeon et Alain Bourgeois
- Wesli Quartet
- Julie Lamontagne, Dave Watts et Richard Irwin
- Glenn Jones
- Artik Session* avec Jean-Michel Marois, Rachel Baillargeon et Catherine Blouin

Midis Musique

Toujours animée par la volonté de favoriser l'accès des citoyens aux arts de la scène, la Société du Grand Théâtre a de nouveau collaboré avec le Conservatoire de musique de Québec, dont les étudiants ont été invités à se produire devant public, à la faveur de rencontres qui ont permis aux uns d'approprier la scène et, aux autres, de découvrir la relève de demain.

- Émilie Auclair, violon et Julien Siino, violoncelle
- Janika Boutin, flûte et Bruce Gaulin-Boilard, piano
- Laurence Dussault, piano et Véronique Noreau, saxophone
- Jean-Sébastien Blais, hautbois et Christophe Magnan-Bossé, piano
- William De Giuli, percussions et Sophie Doyon, piano
- Marjorie Bourque, violon et Emily McBean, violoncelle
- Brigitte Legendre, piano et Benjamin Lebel, trompette
- Samuel Blanchette-Gagnon, piano et William Gendreau-Foy, violon
- Christopher James Lamont, contrebasse et Sandy Marcotte, clarinette
- Carole-Anne Roussel, soprano et Antoine Morais, trompette
- Gabriel Provencher, ténor et Martin Dubé, contrebasse
- Dominic Veilleux, ténor et Bobby Lajoie, contrebasse
- Musique de chambre

De gauche à droite: **Plume Latraverse** • **Stefie Shock** • **Catherine Major**



Journée de la culture

Pour une vingtième année consécutive, le Grand Théâtre a ouvert ses portes au public dans le cadre des Journées de la culture. Animé par un profond désir de percer les mystères des coulisses, les Québécois ont participé en grand nombre à cet événement offert en étroite collaboration avec nos organismes résidents.

Arts visuels

La Galerie d'art du Grand Théâtre contribue à enrichir l'expérience des spectateurs en leur proposant de découvrir le travail de nombreux artistes de la région de Québec. Cet espace a été démantelé au printemps 2017 pour faire place au Bar Le Détour, bar temporaire.

Hélène Renaud, huile
Geneviève Roy, peinture et impression numérique
Pierre Juteau, acrylique multicouche
Manif d'art 8

Fonctions privées

Enfin, comme à chaque année, des organisations œuvrant dans divers secteurs d'activités ont choisi nos salles afin d'y présenter des événements privés faisant appel aux arts de la scène. Fidèle à sa réputation, l'équipe du Grand Théâtre mettait son expertise au service des clients afin de les guider dans leur démarche et les accueillir dans des conditions optimales.

Ville de Québec, arrondissement de Beauport
avec Ima

Ville de Québec, arrondissement de La Cité-Limoilou
avec Boucar Diouf et l'Ensemble Gospel de Québec

Portage

Ville de Québec, arrondissement Haute-Saint-Charles
avec Gabrielle Shonk et François Morency

Cérémonie de l'engagement de l'ingénieur
Caisse Desjardins du Centre-Ville de Québec,
centre Québec-Est

Académie Sainte-Marie – Commission scolaire
des Premières-Seigneuries

Campus Notre-Dame-de-Foy

Le Trident – Hommage à Paul Hébert

Fondation Cité Joie

Gala des Ursulines – Fondation de l'École des Ursulines
de Québec

Camp musical du Conservatoire de musique de Québec

Lancement de saison du Théâtre du Trident

Lancement du Festival d'Opéra de Québec

Palmarès 2016 du Conservatoire de musique de Québec

RESSOURCES HUMAINES



EFFECTIF ET PERSONNEL RÉGULIER

L'effectif régulier de la Société compte 31 postes au 31 août 2017. La Société embauche aussi, sur une base occasionnelle, plus de 200 employés, principalement des préposé(e)s à l'accueil, des techniciens de scène et des préposés aux ventes.

EFFECTIF RÉGULIER

CENTRE DE RESPONSABILITÉ	EFFECTIF
Direction générale	
Direction générale	2
Sous-total	2
Services à la clientèle	
Marketing et communications	3
Accueil	1
Billetterie	6
Sous-total	10
Direction de la programmation	
Programmation	1
Services scéniques	10
Sous-total	11
Direction de l'administration	
Administration	3
Immeuble	5
Sous-total	8
Total	31

PERSONNEL RÉGULIER AU 31 AOÛT 2017

DIRECTION GÉNÉRALE

Gaétan Morency*
Président-directeur général

Nathalie Boulay
Adjointe exécutive

SERVICES À LA CLIENTÈLE

MARKETING ET COMMUNICATIONS

Lucie Cloutier*
Chef de service

Caroline Fortin
Technicienne en information

Vanessa Ricard
Secrétaire

ACCUEIL

Geneviève Bergeron*
Chef de service

BILLETTERIE

Jean Lemieux*
Chef de service

Michèle Bilodeau
Adjointe

Élise Lapointe
Technicienne en administration

Manon Desrochers
Préposée aux ventes

Suzanne Huot
Préposée aux ventes

Madeleine Massicotte**
Préposée aux ventes

Geneviève Vaillancourt***
Préposée aux ventes

DIRECTION DE LA PROGRAMMATION

Michel Côté*
Directeur de la programmation

SERVICES SCÉNIQUES

Michel Desbiens*
Chef de service

Steve Simard
Technicien aux services scéniques

Jean Pelletier

Chef machiniste
Salle Louis-Fréchette

Pierre Forgues Jr.
Chef sonorisateur
Salle Louis-Fréchette

Nyco Desmeules
Chef éclairagiste
Salle Louis-Fréchette

Serge Gingras
Chef projectionniste
Salle Louis-Fréchette

Jean-Nicolas Soucy
Chef machiniste
Salle Octave-Crémazie

Robert Caux
Chef sonorisateur
Salle Octave-Crémazie

Denis Guérette
Chef éclairagiste
Salle Octave-Crémazie

Pierric Ciguineau
Chef polyvalent

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION

Marc Girard*, CPA, CMA
Directeur de l'administration

Hélène Lévesque
Technicienne en administration

Chantal Audet
Secrétaire

IMMEUBLE

Albani Boudreau*
Chef de service

Steeve Dombrowski
Électricien principal

Danny Labrie
Ouvrier certifié en entretien

Alexandre Picard
Électricien

Jacques Desbiens
Journalier

* Membre du comité de gestion

** Fin de fonction: décembre 2016

*** Entrée en fonction:
décembre 2016

RESSOURCES FINANCIÈRES



RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers de la Société du Grand Théâtre de Québec ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées qui respectent les Normes comptables canadiennes du secteur public. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles internes conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La Société du Grand Théâtre de Québec reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité de vérification dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et l'auditeur indépendant, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers de la Société du Grand Théâtre de Québec, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification pour discuter de tout élément qui concerne son audit.

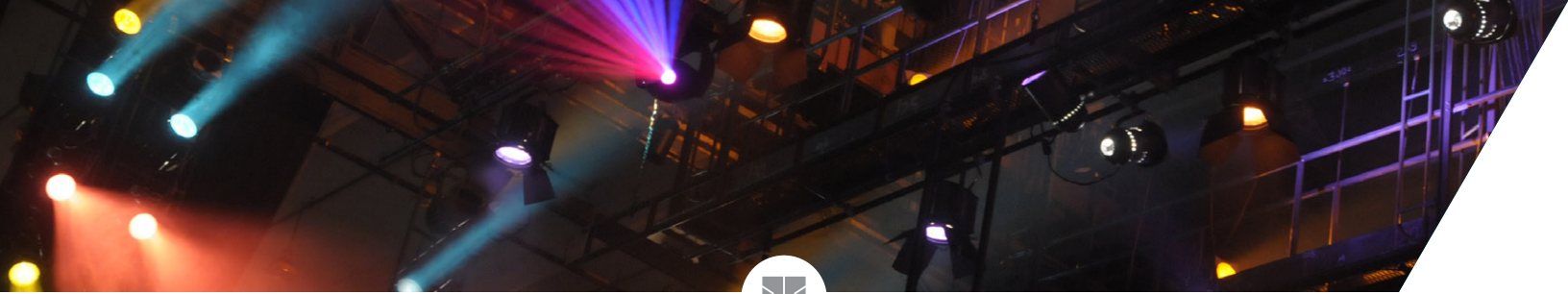
Le président-directeur général,

GAÉTAN MORENCY

Le directeur de l'administration,

MARC GIRARD, CPA, CMA

Québec, le 15 décembre 2017



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À l'Assemblée nationale

Rapport sur les états financiers

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société du Grand Théâtre de Québec, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 août 2017 ainsi que les états des résultats, de l'excédent cumulé, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives inclus dans les notes complémentaires.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

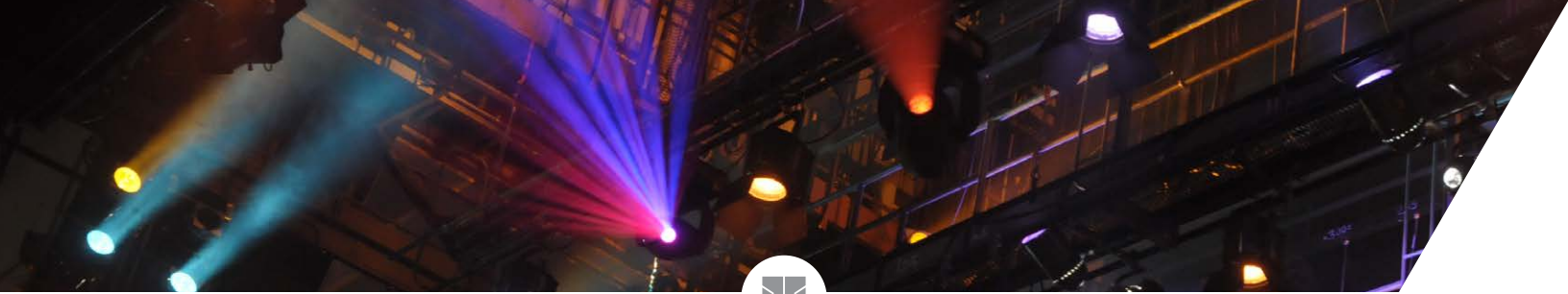
Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit assortie d'une réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

La Société du Grand Théâtre de Québec n'a pas comptabilisé aux 31 août 2017 et 2016 à l'état de la situation financière, des subventions à recevoir du gouvernement du Québec concernant des immobilisations financées ou devant être financées par emprunts pour lesquelles des travaux ont été réalisés. Cette situation constitue une dérogation à la norme comptable sur les paiements de transfert (Normes comptables canadiennes pour le secteur public) qui prévoit la comptabilisation des subventions lorsqu'elles sont autorisées par le gouvernement à la suite de l'exercice de son pouvoir habilitant et que la Société du Grand Théâtre de Québec a satisfait aux critères d'admissibilité. Cette dérogation a donné lieu à l'expression d'une opinion modifiée concernant les états financiers de l'exercice précédent. Par ailleurs, l'article 1.1 de la *Loi concernant les subventions relatives au paiement en capital et intérêts des emprunts des organismes publics ou municipaux et certains*



autres transferts (RLRQ, chapitre S-37.01) énonce que la seule partie d'une subvention qui doit être comptabilisée est celle qui est exigible dans l'exercice de la Société du Grand Théâtre de Québec et autorisée par le Parlement dans l'année financière du gouvernement. Étant donné la non-inscription de ces subventions à recevoir du gouvernement du Québec, comme le prescrit la loi, les ajustements suivants, selon l'estimation établie, sont nécessaires afin que les états financiers de la Société du Grand Théâtre de Québec respectent les Normes comptables canadiennes pour le secteur public :

	Augmentation (Diminution) estimée en milliers de dollars	
	2017	2016
État de la situation financière		
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec	23 392	19 589
Subventions reportées du gouvernement du Québec	22 308	17 978
Dettes nettes	(1 084)	(1 611)
Excédent cumulé	1 084	1 611
État des résultats		
Subventions du gouvernement du Québec – immobilisations	(2 727)	(2 839)
Virements des subventions reportées du gouvernement du Québec	2 200	1 908
Déficit annuel (2017) / Excédent annuel (2016)	527	(931)

Opinion avec réserve

À mon avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans le paragraphe sur le fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société du Grand Théâtre de Québec au 31 août 2017, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis, les états financiers présentent fidèlement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Société du Grand Théâtre de Québec au 31 août 2017 ainsi que les résultats de ses opérations et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice clos à cette date selon les conventions comptables qui sont énoncées dans la note 2 des états financiers et complétées, notamment, par l'article 1.1 de la *Loi concernant les subventions relatives au paiement en capital et intérêts des emprunts des organismes publics ou municipaux et certains autres transferts* (RLRQ, chapitre S-37.01).

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces conventions ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

La vérificatrice générale du Québec,

Guyaine Leclerc FCPA Auditrice, FCA

GUYLAINE LECLERC, FCPA AUDITRICE, FCA

Québec, le 15 décembre 2017

ÉTATS FINANCIERS

RÉSULTATS

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2017
(en milliers de dollars)



	2017 Budget	2017 Réal	2016 Réal
REVENUS			
Subventions du gouvernement du Québec – fonctionnement (note 4)	2 476	2 512	2 507
Subventions du gouvernement du Québec – immobilisations	3 362	3 187	3 317
Virement des subventions reportées du gouvernement du Québec	1 325	1 326	1 325
Billetterie	1 349	1 456	1 406
Services scéniques	1 152	1 201	1 129
Présentation de spectacles (note 5)	913	984	1 800
Location de salles	1 022	960	982
Stationnements	246	237	250
Commandite	8	18	8
Services à la clientèle	108	111	118
Intérêts	24	28	25
Autres	60	41	34
	12 045	12 061	12 901
CHARGES			
Salaires et avantages sociaux	3 716	3 667	3 837
Taxes municipales et scolaires	1 423	1 433	1 406
Énergies et assurances	471	440	484
Frais artistiques	606	678	1 158
Frais financiers (note 6)	481	461	479
Entretien et réparations de la bâtisse	503	538	503
Frais de vente de la billetterie	330	388	328
Publicité	147	265	253
Gardiennage	263	264	260
Achats, entretien et réparations d'équipements	170	156	160
Transport et communications	65	65	49
Fournitures	42	23	40
Honoraires professionnels	23	166	54
Location d'équipements	12	10	14
Stationnements	37	35	37
Pertes à la radiation d'immobilisations corporelles		97	-
Amortissement des immobilisations corporelles	3 309	3 376	3 206
	11 598	12 062	12 268
(DÉFICIT) EXCÉDENT ANNUEL	447	(1)	633

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTATS FINANCIERS

ÉTAT DE L'EXCÉDENT CUMULÉ
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2017
(en milliers de dollars)



	2017	2016
Excédent cumulé au début de l'exercice	3 031	2 398
(Déficit) Excédent annuel	(1)	633
EXCÉDENT CUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE	3 030	3 031

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTATS FINANCIERS

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

AU 31 AOÛT 2017
(en milliers de dollars)



	2017	2016
ACTIFS FINANCIERS		
Encaisse	1 838	1 004
Dépôts à terme (note 7)	1 018	1 009
Débiteurs	802	534
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec (note 8)	166	150
	3 824	2 697
PASSIFS		
Emprunts bancaires (note 9)	9 959	5 845
Dépôts - vente de billets	3 396	2 255
Charges à payer et frais courus (note 10)	2 889	1 399
Intérêts courus	128	123
Subventions reportées du gouvernement du Québec	4 041	5 403
Dette à long terme (note 11)	11 869	13 094
	32 282	28 119
DETTE NETTE	(28 458)	(25 422)
ACTIFS NON FINANCIERS		
Charges payées d'avance	492	463
Fournitures	92	90
Immobilisations corporelles (note 12)	30 904	27 900
	31 488	28 453
EXCÉDENT CUMULÉ (note 14)	3 030	3 031

Obligations contractuelles (note 13)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

CAROLE THÉRIÈGE, ASC
Présidente par intérim
du conseil d'administration

GAÉTAN MORENCY
Président-directeur général

ÉTATS FINANCIERS

ÉTAT DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2017
(en milliers de dollars)



	2017 Budget	2017 Réel	2016 Réel
(DÉFICIT) EXCÉDENT ANNUEL	447	(1)	633
Variation due aux immobilisations corporelles			
Acquisitions	(15 171)	(6 477)	(2 945)
Pertes à la radiation d'immobilisations corporelles		97	-
Amortissement	3 309	3 376	3 206
	(11 415)	(3 005)	894
Variation des charges payées d'avance			
		(29)	22
Variation des fournitures			
		(2)	(7)
		(31)	15
(Augmentation) Diminution de la dette nette	(11 415)	(3 036)	909
DETTE NETTE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	(25 422)	(25 422)	(26 331)
DETTE NETTE À LA FIN DE L'EXERCICE	(36 837)	(28 458)	(25 422)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTATS FINANCIERS

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2017 (en milliers de dollars)



	2017	2016
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
(Déficit) Excédent annuel	(1)	633
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	3 376	3 206
Pertes à la radiation d'immobilisations corporelles	97	–
Virement des subventions reportées du gouvernement du Québec	(1 326)	(1 325)
Ajustement relatif au remboursement de la dette à long terme	(2 744)	(2 860)
Variation des actifs et des passifs reliés au fonctionnement (note 15)	(1 298)	(35)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	700	381
ACTIVITÉS DE PLACEMENT		
Acquisition de placements	(267)	(259)
Produits de cession de placements	258	259
Flux de trésorerie liés aux activités de placement	(9)	–
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(5 490)	(2 880)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations	(5 490)	(2 880)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Augmentation des emprunts bancaires	5 616	3 084
Remboursement des emprunts bancaires	(1 502)	(157)
Augmentation de la dette à long terme	1 519	472
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	5 633	3 399
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	834	138
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	1 004	866
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE (note 15)	1 838	1 004

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTATS FINANCIERS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2017

(Les chiffres dans les tableaux sont en milliers de dollars.)



1. CONSTITUTION ET FONCTIONS

La Société du Grand Théâtre de Québec (la Société), personne morale au sens du Code civil, instituée en vertu de la *Loi sur la Société du Grand Théâtre de Québec* (RLRQ, chapitre S-14.01), a pour objet d'exploiter une entreprise de diffusion des arts de la scène et d'administrer le Grand Théâtre de Québec ou tout autre établissement dont le gouvernement lui confie la gestion.

Ces activités ont particulièrement pour but de procurer un lieu de résidence aux organismes artistiques majeurs, de favoriser l'accessibilité aux diverses formes d'art de la scène et de promouvoir la vie artistique et culturelle au Québec.

En vertu de l'article 32 de sa loi constitutive, la Société finance ses activités par les sommes qu'elle reçoit et les crédits accordés annuellement à cette fin par le Parlement. Le surplus, s'il en est, est conservé par la Société à moins que le gouvernement n'en décide autrement.

En vertu de l'article 984 de la *Loi sur les impôts du Québec* (RLRQ, C.1-3) et de l'article 149 de la *Loi de l'impôt sur le revenu du Canada* (L.R.C. (1985), ch. 1 (5^e suppl.)), la Société n'est pas assujettie aux impôts sur le revenu.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Référentiel comptable

Aux fins de la préparation de ses états financiers, la Société utilise prioritairement le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec ce dernier.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers de la Société par la direction, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que celle-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les principaux éléments pour lesquels la direction a établi des estimations et formulé des hypothèses sont la durée de vie utile des immobilisations, les charges à payer et les frais courus. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

États des gains et pertes de réévaluation

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté étant donné qu'aucun élément n'est comptabilisé à la juste valeur ou libellé en devises étrangères.

Instruments financiers

L'encaisse, les dépôts à terme, les débiteurs autres que les taxes de vente à recevoir et les subventions à recevoir du gouvernement du Québec sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les emprunts bancaires, les dépôts sur vente de billets autres que les certificats cadeaux, les charges à payer et frais courus autres que les avantages sociaux, les intérêts courus et la dette à long terme sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des éléments classés dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement lors de leur comptabilisation initiale.

ÉTATS FINANCIERS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2017

(Les chiffres dans les tableaux sont en milliers de dollars.)



REVENUS

Subventions du gouvernement du Québec

Les subventions du gouvernement du Québec sont comptabilisées à titre de revenus dans l'exercice où le transfert a été autorisé et où la Société satisfait à tous les critères d'admissibilité, sauf lorsque, et dans la mesure où, le transfert crée une obligation répondant à la définition d'un passif. Si un passif est créé, la comptabilisation à titre de revenu a lieu au fur et à mesure que les conditions relatives à ce passif sont rencontrées. Le solde est inscrit dans les subventions reportées.

Autres revenus

Les revenus provenant de la prestation de services et des ventes sont constatés lorsque les conditions suivantes sont remplies:

- il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord;
- la livraison a eu lieu et les services ont été rendus;
- le prix de vente est déterminé ou déterminable;
- le recouvrement est raisonnablement assuré.

ACTIFS FINANCIERS

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Société consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, l'encaisse et des dépôts à terme, très liquides, facilement convertibles en un montant connu d'espèces dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative.

PASSIF

Régime de retraite

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée au régime interemployeurs à prestations déterminées gouvernemental puisque que la Société ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

Provision pour les congés de maladie et les vacances

La provision pour congés de maladie et vacances a été établie à partir des heures cumulées par les employés et des taux horaires prévus. Les congés de maladie et vacances ainsi établis sont généralement payés dans l'exercice suivant. Cette provision est présentée dans les charges à payer et frais courus.

Actifs non financiers

Les actifs non financiers de la Société sont employés normalement pour fournir des services futurs.

Fournitures

Les fournitures sont comptabilisées au moindre du coût ou de la valeur de réalisation nette.

Immobilisations corporelles

Le terrain et la bâtisse, acquis du gouvernement du Québec pour une valeur symbolique, sont comptabilisés selon l'évaluation municipale à la date d'acquisition. Les autres acquisitions sont comptabilisées au coût. Le coût comprend le matériel, la main-d'œuvre directe, les honoraires professionnels et les autres frais directs. Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée de vie utile prévue, soit:

Bâtisse	30 ans	Ameublement et équipement de bureau	5 ans
Ajouts et réparations majeures à la bâtisse	15 ans	Équipement informatique	3 ans
Équipement technique de scène	10 ans	Terrain	non amortissable

La Société examine régulièrement la valeur comptable de ses immobilisations corporelles en comparant la valeur comptable de celles-ci avec les flux de trésorerie futurs non actualisés qui devraient être générés par l'actif. Tout excédent de la valeur comptable sur la juste valeur est imputé aux résultats de la période au cours de laquelle la dépréciation a été déterminée. Aucune reprise sur réduction de valeur n'est constatée.

ÉTATS FINANCIERS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2017

(Les chiffres dans les tableaux sont en milliers de dollars.)



3. RÉSULTATS ET ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS

La Société effectue un suivi de ses opérations par fonds.

	2017			TOTAL	2016
	FONDS DES OPÉRATIONS	FONDS DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL	FONDS DES IMMOBILISATIONS		TOTAL
REVENUS					
Subventions du gouvernement du Québec – fonctionnement	2 512	–	–	2 512	2 507
Subventions du gouvernement du Québec – immobilisations	–	–	3 187	3 187	3 317
Virement des subventions reportées du gouvernement du Québec	–	–	1 326	1 326	1 325
Billetterie	1 456	–	–	1 456	1 406
Services scéniques	1 201	–	–	1 201	1 129
Présentation de spectacles	984	–	–	984	1 800
Location de salles	960	–	–	960	982
Stationnements	237	–	–	237	250
Commandite	18	–	–	18	8
Services à la clientèle	111	–	–	111	118
Intérêts	28	–	–	28	25
Autres	41	–	–	41	34
	7 548	–	4 513	12 061	12 901
CHARGES					
Salaires et avantages sociaux	3 667	–	–	3 667	3 837
Taxes municipales et scolaires	1 433	–	–	1 433	1 406
Énergies et assurances	440	–	–	440	484
Frais artistiques	678	–	–	678	1 158
Frais financiers	1	–	460	461	479
Entretien et réparations de la bâtisse	486	–	52	538	503
Frais de vente de la billetterie	388	–	–	388	328
Publicité	265	–	–	265	253
Gardiennage	264	–	–	264	260
Achats, entretien et réparations d'équipements	156	–	–	156	160
Transport et communications	65	–	–	65	49
Fournitures	23	–	–	23	40
Honoraires professionnels	166	–	–	166	54
Location d'équipements	10	–	–	10	14
Stationnements	35	–	–	35	37
Pertes à la radiation d'immobilisations corporelles	–	–	97	97	–
Amortissement des immobilisations corporelles	–	–	3 376	3 376	3 206
	8 077	–	3 985	12 062	12 268
(DÉFICIT) EXCÉDENT ANNUEL	(529)	–	528	(1)	633
SOLDE DE FONDS AU DÉBUT	(215)	156	3 090	3 031	2 398
SOLDE DE FONDS À LA FIN	(744)	156	3 618	3 030	3 031

ÉTATS FINANCIERS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2017

(Les chiffres dans les tableaux sont en milliers de dollars.)



4. SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Les subventions proviennent du ministère de la Culture et des Communications.

Subvention de fonctionnement

La subvention du ministère de la Culture et des Communications tient compte de l'obligation de la Société de loger gratuitement le Conservatoire de musique de Québec, selon les conditions rattachées au transfert de propriété du terrain et de la bâtisse. La valeur comptable de cette obligation s'élevé à 1 278 765 \$ (2016 : 1 244 645 \$) et se compose de la part attribuable au Conservatoire de musique de Québec pour les frais de fonctionnement, les taxes foncières et l'amortissement.

5. PRÉSENTATION DE SPECTACLES

La Société effectue avec certains fournisseurs des échanges de biens et de services. Ces opérations non monétaires sont inscrites aux résultats de la Société à la juste valeur des biens et services échangés, augmentant ainsi les revenus relatifs à la production de spectacles et les charges de publicité pour un montant de 14 900 \$ (2016 : 15 345 \$).

6. FRAIS FINANCIERS

Les frais financiers de 460 521 \$ (2016 : 479 120 \$) comprennent principalement des intérêts sur la dette à long terme de 376 009 \$ (2016 : 425 282 \$) et sur l'emprunt bancaire de 83 495 \$ (2016 : 51 569 \$).

7. DÉPÔTS À TERME

	2017	2016
Dépôt à terme portant intérêt au taux de 1,86% et dont l'échéance est le 31 octobre 2017.	260	255
Dépôt à terme portant intérêt au taux de 1,10% et dont l'échéance est le 31 octobre 2018.	258	–
Dépôt à terme rachetable annuellement, portant intérêt au taux de l'épargne à terme conventionnelle d'un an majoré de 0,7%. Ce taux est révisé annuellement.	250	250
Dépôt à terme rachetable annuellement, portant intérêt au taux de l'épargne à terme conventionnelle d'un an majoré de 0,7%. Ce taux est révisé annuellement.	250	250
Dépôt à terme portant intérêt au taux de 1,63% échu le 31 octobre 2016.	–	254
	1 018	1 009

La juste valeur est équivalente à la valeur comptable.

Les intérêts encaissés au cours de l'exercice correspondent à 19 182 \$.

8. SUBVENTIONS À RECEVOIR DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

La subvention à recevoir du gouvernement du Québec correspond aux intérêts courus sur la dette à long terme ainsi qu'aux intérêts payés et non remboursés sur les emprunts bancaires.

ÉTATS FINANCIERS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2017

(Les chiffres dans les tableaux sont en milliers de dollars.)



9. EMPRUNTS BANCAIRES

En octobre 2016, le gouvernement du Québec a autorisé par décret, et ce jusqu'au 31 octobre 2017, la Société à contracter des emprunts bancaires sous forme de marges de crédit remboursables à demande, relatifs au maintien des immobilisations pour un montant maximum de 43 989 944 \$ (2016 : 11 701 465 \$). De plus, ce décret autorise la société à contracter pour ses besoins opérationnels des emprunts bancaires à titre de marge de crédit d'une somme maximale de 800 000 \$. Aux 31 août 2017 et 2016, cette marge de crédit n'était pas utilisée par la Société.

	2017	2016
Marge de crédit remboursable à demande, pour un montant maximum de 30 030 835 \$ portant intérêt au taux préférentiel et au taux des billets grille.	2 412	–
Marge de crédit remboursable à demande, pour un montant maximum de 2 723 364 \$ portant intérêt au taux préférentiel et au taux des billets grille.	2 019	412
Marge de crédit remboursable à demande, pour un montant maximum de 1 464 399 \$ portant intérêt au taux préférentiel et au taux des billets grille.	1 423	1 314
Marge de crédit remboursable à demande, pour un montant maximum de 1 569 237 \$ portant intérêt au taux préférentiel et au taux des billets grille.	1 250	802
Marge de crédit remboursable à demande, pour un montant maximum de 1 060 500 \$ portant intérêt au taux préférentiel.	1 060	928
Marge de crédit remboursable à demande, pour un montant maximum de 1 471 671 \$ portant intérêt au taux préférentiel et au taux des billets grille.	885	227
Marge de crédit remboursable à demande, pour un montant maximum de 1 129 079 \$ portant intérêt au taux préférentiel et au taux des billets grille.	448	413
Marge de crédit remboursable à demande, pour un montant maximum de 277 750 \$ portant intérêt au taux préférentiel et au taux des billets grille.	277	254
Marge de crédit remboursable à demande, pour un montant maximum de 1 736 493 \$ portant intérêt au taux préférentiel.	117	–
Marge de crédit remboursable à demande, pour un montant maximum de 1 010 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel.	68	–
Marge de crédit remboursable à demande, pour un montant maximum de 80 800 \$ portant intérêt au taux préférentiel.	–	81
Marge de crédit remboursable à demande, pour un montant maximum de 1 435 816 \$ portant intérêt au taux des billets grille.	–	1 414
	9 959	5 845

Au 31 août 2017, le taux préférentiel est de 2,95% (2016 : 2,70%) et celui des billets grille 1,508% (2016 : 1,185%).

10. CHARGES À PAYER ET FRAIS COURUS

	2017	2016
Créditeurs et frais courus	2 455	1 070
Salaires	186	101
Avantages sociaux	49	36
Provision pour les congés de maladie et les vacances	199	192
	2 889	1 399

ÉTATS FINANCIERS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2017

(Les chiffres dans les tableaux sont en milliers de dollars.)



11. DETTE À LONG TERME

Emprunts auprès du Fonds de financement du gouvernement du Québec, garantis par le gouvernement du Québec.

	Taux effectif	2017	2016
Taux fixe de 3,122 %, remboursable par versements annuels en capital de 645 852 \$ jusqu'au 16 juillet 2021	3,28 %	2 574	3 215
Taux fixe de 1,893 %, remboursable par versements annuels en capital de 327 338 \$ jusqu'au 19 mars 2024	2,04 %	2 278	2 602
Taux fixe de 2,961 %, remboursable par versements annuels en capital de 309 247 \$ jusqu'au 1 ^{er} septembre 2023	3,11 %	2 155	2 461
Taux fixe de 2,698 %, remboursable par versements annuels en capital de 537 813 \$ jusqu'au 1 ^{er} octobre 2018.	2,86 %	1 074	1 609
Taux fixe de 3,271 %, remboursable par versements annuels en capital de 119 614 \$ jusqu'au 1 ^{er} septembre 2024	3,41 %	952	1 070
Taux fixe de 2,991 %, remboursable par versements annuels en capital de 80 450 \$ jusqu'au 16 janvier 2022	3,14 %	401	481
Taux fixe de 4,90 %, remboursable par versements annuels en capital de 110 726 \$ jusqu'au 16 juillet 2020	5,03 %	331	442
Taux fixe de 1,436 %, remboursable par versements annuels en capital de 90 595 \$ jusqu'au 1 ^{er} mars 2020.	1,63 %	271	361
Taux fixe de 2,336 %, remboursable par versements annuels en capital de 169 775 \$ jusqu'au 1 ^{er} octobre 2017	2,52 %	170	339
Taux fixe de 4,087 %, remboursable par versements annuels en capital de 101 360 \$ jusqu'au 3 décembre 2018	4,27 %	202	303
Taux fixe de 1,877 %, remboursable par versements annuels en capital de 105 740 \$ jusqu'au 1 ^{er} mars 2018	2,08 %	105	211
Taux fixe de 2,573 %, remboursable par versements annuels en capital de 130 082 \$ jusqu'au 1 ^{er} mars 2027	2,72 %	1 292	–
Taux fixe de 1,552 %, remboursable par versements annuels en capital de 16 069 \$ jusqu'au 1 ^{er} mars 2021	1,76 %	64	–
		11 869	13 094

Les montants des versements en capital et intérêts à effectuer sur la dette à long terme au cours des prochains exercices se détaillent comme suit :

	Capital	Intérêts
2018	2 745	310
2019	2 469	236
2020	1 830	174
2021	1 629	122
2022	967	76
2023 et suivantes	2 282	104

ÉTATS FINANCIERS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2017

(Les chiffres dans les tableaux sont en milliers de dollars.)



12. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2017			2016		
	COÛT OU VALEUR ATTRIBUÉE	AMORTISSEMENT CUMULÉ	NET	COÛT OU VALEUR ATTRIBUÉE	AMORTISSEMENT CUMULÉ	NET
Terrain	4 622	–	4 622	4 622	–	4 622
Bâtisse	23 901	19 924	3 977	23 901	18 599	5 302
Ajouts et réparations majeures à la bâtisse	31 823	12 451	19 372	27 308	11 762	15 546
Équipement technique de scène	7 852	5 135	2 717	9 774	7 424	2 350
Ameublement et équipement de bureau	425	415	10	590	563	27
Équipement informatique	596	390	206	465	412	53
	69 219	38 315	30 904	66 660	38 760	27 900

Au cours de l'exercice, la Société a procédé aux acquisitions et dispositions suivantes:

	Acquisitions		Dispositions	
	2017	2016	2017	2016
Ajouts et réparations majeures à la bâtisse	5 448	2 359	933	–
Équipement technique de scène	837	554	2 759	–
Ameublement et équipement de bureau	–	–	165	–
Équipement informatique	192	32	61	–
	6 477	2 945	3 918	–

Les acquisitions d'immobilisations corporelles comprennent un montant de 1 693 259 \$ (2016: 706 501 \$) qui est inclus dans les charges à payer et frais courus au 31 août 2017. Ces mêmes acquisitions incluent des intérêts capitalisés au 31 août 2017 au montant de 7 562 \$ (2016: 0 \$). Au 31 août 2017, la valeur des immobilisations non-amorties, compte tenu que leurs travaux sont en cours de réalisation, s'élève à 4 382 791 \$ (2016: 735 954 \$)

L'amortissement de l'exercice au montant de 3 376 568 \$ (2016: 3 206 273 \$) se répartit comme suit dans les différentes catégories d'immobilisations: bâtisse 1 325 493 \$ (2016: 1 325 493 \$), ajouts et réparations majeures à la bâtisse 1 557 816 \$ (2016: 1 419 943 \$), équipement technique de scène 437 303 \$ (2016: 396 775 \$), ameublement et équipement de bureau 16 865 \$ (2016: 24 568 \$) et équipement informatique 39 091 \$ (2016: 39 494 \$).

ÉTATS FINANCIERS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2017

(Les chiffres dans les tableaux sont en milliers de dollars.)



13. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

La Société est liée par des obligations contractuelles pour ses opérations (principalement pour les services d'entretien ménager et de sécurité) et pour ses immobilisations (projets de construction et d'aménagement). Certaines de ces obligations sont résiliables en tout temps sans pénalité, d'autres ne sont pas résiliables. Les paiements minimums exigibles pour les prochaines années s'établissent comme suit :

	Opérations		Immobilisations
	CONTRATS RÉSILIAIBLES	CONTRATS NON-RÉSILIAIBLES	CONTRATS NON-RÉSILIAIBLES
2018	551	83	16 723
2019	324	35	–
2020	5	17	–
2021	–	15	–
2022	–	6	–
	880	156	16 723

Au 31 août 2016, les obligations contractuelles résiliables de la Société s'établissaient à 729 000 \$ et les obligations non-résiliables s'établissaient à 293 000 \$.

14. EXCÉDENT CUMULÉ

L'excédent cumulé inclut un montant de 4 621 570 \$ correspondant à l'apport du gouvernement du Québec lors du transfert du terrain à la Société. Cette somme équivaut à l'évaluation municipale lors du transfert.

15. FLUX DE TRÉSORERIE

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie figurant dans l'état des flux de trésorerie comprennent les montants suivants comptabilisés dans l'état de la situation financière :

	2017	2016
Encaisse	1 838	1 004

Variation des actifs et des passifs reliés au fonctionnement

	2017	2016
Débiteurs	(268)	(4)
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec	(16)	14
Fournitures	(2)	(7)
Charges payées d'avance	(29)	22
Dépôts – vente de billets	1 141	(181)
Charges à payer et frais courus	503	46
Intérêts courus	5	(25)
Subventions reportées du gouvernement du Québec	(36)	100
	1 298	(35)

Frais financiers

Les intérêts versés par la Société au cours de l'exercice s'élèvent à 435 636 \$ (2016 : 481 001 \$).

ÉTATS FINANCIERS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2017

(Les chiffres dans les tableaux sont en milliers de dollars.)



16. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Régime de retraite

La Société cotise aux trois régimes de retraite auxquels participent certains membres de son personnel. Deux de ces régimes soit le Régime de retraite simplifié des employés du Grand Théâtre de Québec et le Régime complémentaire de retraite de l'Alliance Internationale des employés de scènes et des projectionnistes des États-Unis et du Canada, local 523, sont à cotisations déterminées et donnent droit à des prestations de retraite, de cessation de service et de décès, alors que l'autre est un régime interemployeurs à prestations déterminées soit le Régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS) du gouvernement du Québec, qui fait partie du Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE). Ce régime comporte des garanties à la retraite et au décès.

Au 1^{er} janvier 2017, le taux de cotisation de la Société au RRAS est de 15,03 % (2016 : 14,38 %) de la masse salariale admissible.

Les cotisations de l'employeur au RRAS sont équivalentes aux cotisations des employés, à l'exception d'un montant de compensation prévu dans la loi du RRPE de 4,94 % au 1^{er} janvier 2017 (5,73 % au 1^{er} janvier 2016) de la masse salariale admissible qui doit être versé pour les participants au RRAS et un montant équivalent pour les employeurs. Ainsi la Société verse un montant supplémentaire pour l'année civile 2017 correspondant à 9,88 % de la masse salariale admissible (2016 : 11,46 %).

Les cotisations de la Société, incluant le montant de compensation à verser au RRAS imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 206 803 \$ (2016 : 215 890 \$). Les obligations de la Société envers ces régimes se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

Provision pour les congés de maladie et les vacances

	2017			2016
	CONGÉS DE MALADIE	VACANCES	TOTAL	TOTAL
Solde au début	15	177	192	180
Charge de l'exercice	30	305	335	340
Prestations versées au cours de l'exercice	(31)	(297)	(328)	(328)
Solde à la fin	14	185	199	192

17. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers qui sont comptabilisées à la valeur d'échange, la Société est apparentée avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises publiques contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis à un contrôle conjoint. La Société n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers.

18. GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière.

ÉTATS FINANCIERS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2017

(Les chiffres dans les tableaux sont en milliers de dollars.)



L'exposition maximale de la Société au risque de crédit au 31 août est la suivante :

	2017	2016
Encaisse	1 838	1 004
Dépôts à terme	1 018	1 009
Débiteurs	287	347
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec	166	150
	3 309	2 510

Le risque de crédit associé à l'encaisse et aux dépôts à terme est essentiellement réduit au minimum en s'assurant que les excédents de trésorerie sont investis auprès d'institutions financières réputées. Aux 31 août 2017 et 2016, ces actifs financiers sont investis dans des dépôts à terme. La direction juge ainsi que le risque de perte est négligeable.

Le risque associé aux débiteurs autres que les taxes de vente est réduit au minimum, puisque le montant est composé de plusieurs clients et aucun d'entre eux n'implique de sommes importantes. La Société enregistre des provisions pour tenir compte des pertes de crédit potentielles et, à ce jour, ces pertes n'ont pas excédé les prévisions de la direction. Au 31 août 2017, un montant de 515 575 \$ (2016: 187 321 \$) a été comptabilisé dans les débiteurs et correspond aux taxes de vente.

La valeur nette comptable des débiteurs, autres que les taxes de vente, de la Société au 31 août est de 151 133 \$ (2016: 256 521 \$). L'échéance de ces débiteurs est détaillée dans le tableau suivant :

	2017	2016
Moins de 30 jours	116	152
De 30 à 59 jours	3	9
De 60 à 89 jours	22	85
90 jours et plus	10	11
	151	257
Autres débiteurs	136	90
	287	347

La Société est d'avis qu'aucune provision pour créances douteuses n'est nécessaire pour couvrir le risque de non-paiement.

Le risque de crédit associé aux subventions à recevoir du gouvernement du Québec est réduit au minimum puisque la Société respecte tous les critères d'admissibilité associés à l'octroi de ces subventions.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne soit pas en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations liées à ses passifs financiers lorsqu'elles arrivent à échéance. Le risque de liquidité englobe également le risque que la Société ne soit pas en mesure de liquider ses actifs financiers au moment opportun à un prix raisonnable.

La Société considère qu'elle détient suffisamment de trésorerie pour répondre à ses besoins financiers courants et à long terme, et ce, à un coût raisonnable, le cas échéant.

L'échéancier des emprunts bancaires est présenté à la note 9 et celui des dettes à long terme à la note 11.

L'échéance estimative pour les dépôts-vente de billets autres que les certificats cadeaux est de 365 jours et correspond à un montant de 3 237 822 \$ (2016: 2 109 837 \$).

ÉTATS FINANCIERS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2017

(Les chiffres dans les tableaux sont en milliers de dollars.)



Le tableau suivant présente l'échéance estimative des charges à payer et frais courus :

	2017	2016
Moins de 90 jours	2 597	1 163
De 90 à 365 jours	243	200
	2 840	1 363

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que le cours du marché ou que les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations du prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risque: le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. La Société est seulement exposée au risque de taux d'intérêt.

Risque lié aux taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers ou que les flux de trésorerie futurs associés à ces instruments fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

L'exposition au risque de taux d'intérêt de la Société est attribuable à ses actifs financiers portant intérêt. L'encaisse et les dépôts à terme qui sont détenus auprès d'institution financière rapportent de l'intérêt au taux du marché et à taux fixe.

L'objectif de la Société est de gérer l'exposition de sa trésorerie et de ses dépôts à terme au risque du taux d'intérêt en maximisant les produits d'intérêts gagnés par les fonds excédentaires tout en conservant les liquidités minimales nécessaires à la bonne marche de ses activités quotidiennes. La fluctuation du taux d'intérêt du marché a une incidence non significative sur les revenus d'intérêts que la Société tire de sa trésorerie et de ses dépôts à terme.

La dette à long terme est émise à des taux d'intérêt fixes réduisant ainsi au minimum les risques liés aux flux de trésorerie et aux taux d'intérêt car la Société prévoit le remboursement selon l'échéancier prévu. L'emprunt bancaire est émis à des taux d'intérêt variables ce qui expose la Société au risque des taux d'intérêt. Cependant, ce risque est nul compte tenu que ces intérêts sont entièrement subventionnés par le gouvernement du Québec.

19. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice clos le 31 août 2016 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice clos le 31 août 2017.

EXIGENCES LÉGISLATIVES ET GOUVERNEMENTALES



L'adoption de la *Loi sur le développement durable* en avril 2006 confère des obligations au Grand Théâtre, dont celle d'adopter un plan de développement durable et à en rendre compte annuellement.

LES RÉSULTATS RELATIFS AU PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2015-2020

En 2016-2017, le Grand Théâtre de Québec a entrepris la mise en œuvre de son troisième plan d'action de développement durable.

Les résultats de la mise en œuvre de ses actions sont présentés ci-après. Ils mettent à l'avant-plan la volonté du Grand Théâtre de poursuivre sa contribution à la réalisation des objectifs que s'est donnés le gouvernement du Québec avec sa Stratégie gouvernementale 2015-2020 et d'agir afin de permettre d'offrir aux générations futures un milieu de vie misant sur la qualité de l'environnement, l'équité sociale et la vitalité culturelle.

Orientation 1

RENFORCER LA GOUVERNANCE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS L'ADMINISTRATION PUBLIQUE

Objectif gouvernemental 1.1	Action 1	Cible et indicateur
Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique	Poursuivre nos actions écoresponsables liées aux opérations courantes de gestion des ressources matérielles et à la gestion des matières résiduelles	Cible : cinq nouvelles mesures Indicateur : nombre de nouvelles mesures
Résultats de l'année <ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'un système de partage des documents électroniques pour les services des communications et de la billetterie • Mise en application de la gouvernance sans papier • Augmentation du nombre de fournisseurs utilisant le dépôt bancaire électronique • Sensibilisation des employés à utiliser la numérisation pour la gestion documentaire • Promouvoir le billet électronique 		

	Action 2	Cible et indicateur
	Réduire les déplacements et sensibilisation à l'utilisation de modes de transport collectifs et actifs par les employés	Cibles : cinq mesures et 75% des employés rejoints Indicateurs : nombre de mesures et d'actions et le % d'employés rejoints
Résultats de l'année <ul style="list-style-type: none"> • Favoriser les webinaires • Prioriser les visioconférences et les conférences téléphoniques • Sensibilisation à l'utilisation des transports collectifs et actifs. 		

De gauche à droite: **Club musical de Québec** • **Batsheva Dance Company** • **Tryo**



	Action 3	Cible et indicateur
	Poursuivre nos actions afin d'améliorer la gestion écoresponsable des parcs ou des systèmes informatiques	Cible : deux nouvelles mesures Indicateur : nombre de nouvelles mesures
Résultats de l'année <ul style="list-style-type: none"> • Gestion responsable de l'équipement informatique obsolète • Priorisation d'achat d'équipement EPEAT • Utilisation de cartouches d'encre recyclables 		

	Action 4	Cible et indicateur
	Intégrer des considérations écoresponsables lors de l'attribution des contrats d'impression ainsi que dans la gestion du matériel	Cible : deux nouvelles mesures Indicateur : nombre de nouvelles mesures
Résultats de l'année <ul style="list-style-type: none"> • Diminution de la quantité d'impressions d'outils promotionnels • Utilisation accrue des médias électroniques 		

	Action 5	Cible et indicateur
	Élaborer des outils afin d'informer et de favoriser l'organisation d'événements de manière écoresponsable	Cible : deux nouvelles mesures Indicateur : nombre de nouvelles mesures
Résultats de l'année <ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation auprès des organisateurs d'événements et des employés 		

	Action 6	Cible et indicateur
	Élaborer une politique d'approvisionnement écoresponsable	Cible : avoir adopté la politique au 31 mars 2018 Indicateur : état d'avancement de la politique
Résultats de l'année <ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre de cette action en cours 		



De gauche à droite : **Orchestre symphonique de Québec • Daniel Bélanger • Le Patin Libre**

Objectif gouvernemental 1.2	Action 7	Cible et indicateur
Renforcer la prise en compte des principes de développement durable par les ministères et organismes publics	Mettre en œuvre un processus organisationnel de prise en compte des principes de développement durable dans les actions structurantes (règlements, politiques, stratégies, plan d'action) menées par le Grand Théâtre	Cible : au moins dix actions Indicateur : nombre d'actions structurantes
Résultats de l'année <ul style="list-style-type: none"> Aucun résultat pour 2016-2017 		

Objectif gouvernemental 1.4	Action 8	Cible et indicateur
Poursuivre le développement des connaissances et des compétences en matière de développement durable dans l'administration publique	Poursuivre la sensibilisation de la formation sur les pratiques en matière de développement durable	Cible : trois nouvelles mesures réalisées Indicateur : nombre de mesures
Résultats de l'année <ul style="list-style-type: none"> Sensibilisation auprès des employés et des fournisseurs Conférence sur les potagers urbains en collaboration avec le bureau de <i>Mobilisation régionale et locale sur les saines habitudes de vie, le poids et la santé de la Capitale-Nationale</i> 		

Objectif gouvernemental 1.5	Action 9	Cible et indicateur
Renforcer l'accès et la participation à la vie culturelle en tant que levier de développement social, économique et territorial	Contribuer à la diversité de l'offre culturelle	Cible : quatre mesures réalisées Indicateur : nombre de mesures
Résultats de l'année <ul style="list-style-type: none"> Organisation, en collaboration avec L'Ampli de Québec, de l'événement <i>Destination Chanson Fleuve – Escale Québec</i> Accueillir en résidence les 8 artistes participants à cet événement et présentation d'un spectacle dans la Cour du conservatoire de Québec Coprésentation avec La Rotonde d'un spectacle de danse sur patin présenté à l'aréna des Deux Glaces Coprésentation avec le Musée national des beaux-arts du Québec du spectacle de Shay Kuebler Radical System Art présenté à l'auditorium Sandra et Alain Bouchard du pavillon Pierre Lassonde 		

	Action 10	Cible et indicateur
	Renforcer notre engagement en faveur d'une plus grande accessibilité aux citoyens aux arts de la scène	Cible : trois initiatives réalisées Indicateur : nombre d'initiatives
Résultats de l'année <ul style="list-style-type: none"> Présentation d'une programmation gratuite dans le foyer Louis-Fréchette : 13 Midis Musique et 10 Croissants-Musique Collaboration avec nos institutions résidentes afin de rendre accessible des répétitions, des générales, des spectacles gratuits ou à faible coûts Relocalisation du piano urbain afin qu'il soit plus accessible pendant les travaux extérieurs 		



De gauche à droite: **Patrice Michaud** • Festival d'opéra de Québec • **Robert Charlebois**

Orientation 5

AMÉLIORER PAR LA PRÉVENTION LA SANTÉ DE LA POPULATION

Objectif gouvernemental 5.2	Action 11	Cible et indicateur
Agir pour que les milieux de vie soient plus sains et sécuritaires	Mettre en œuvre des mesures et des actions visant la prévention et la promotion de la santé et de la sécurité au travail	Cible : quatre nouvelles mesures et actions réalisées Indicateur : nombre de mesures et actions
Résultats de l'année <ul style="list-style-type: none"> • Création d'un comité santé et sécurité • Mise en place de nouvelles règles de sécurité • Sensibilisation des employés • Agrandissement du potager avec l'implication des Loisirs Montcalm et des Urbainsculteurs, formation donnée aux bénévoles sur l'horticulture et remise des récoltes à des organismes de la communauté • Partenariat avec les Loisirs Montcalm afin qu'ils puissent accueillir nos ruches pendant nos travaux extérieurs • Poursuite de l'activité hebdomadaire gratuite de Yoga 		

Orientation 8

FAVORISER LA PRODUCTION ET L'UTILISATION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES ET L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE EN VUE DE RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

Objectif gouvernemental 8.1	Action 12	Cible et indicateur
Améliorer l'efficacité énergétique	Mettre en œuvre des mesures et réaliser des projets favorisant l'efficacité énergétique	Cible : cinq nouvelles mesures et projets réalisés Indicateur : nombre de mesures et projets
Résultats de l'année <ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation des employés • Réalisation d'une étude sur les possibilités d'économies énergétiques • Mise en œuvre des mesures recommandées dans l'étude, soit l'optimisation des séquences de contrôle, ce qui a entraîné des économies significatives de 80 000 \$, soit une réduction d'environ 20% du budget en énergie • Gagnant du prix Énergia 2017 dans la catégorie <i>Recommissionning</i> (Remise en état) lors du 27^e concours Énergia organisé par l'Association québécoise pour la maîtrise de l'énergie (AQME) 		



De gauche à droite : **Orchestre symphonique de Québec • Oliver Jones Trio et Piano Caméléons • Jill and Matthew Barber**



Liste et motifs des objectifs non retenus dans notre plan d'action de développement durable 2015-2020

En raison de la nature de la mission et des mandats qui lui sont attribués, la Société du Grand Théâtre de Québec ne prévoit pas entreprendre d'actions spécifiques afin de contribuer à l'atteinte des objectifs suivants :

1.3	Favoriser l'adoption d'approches de participation publique lors de l'établissement et de la mise en œuvre des politiques et des mesures gouvernementales
1.6	Coopérer aux niveaux national et international en matière de développement durable, en particulier avec la Francophonie
2.1	Appuyer le développement des pratiques et des modèles d'affaires verts et responsables
2.2	Appuyer le développement des filières vertes et des biens et services écoresponsables produits au Québec
2.3	Favoriser l'investissement et le soutien financier pour appuyer la transition vers une économie verte et responsable
2.4	Développer et mettre en valeur les compétences permettant de soutenir la transition vers une économie verte et responsable
3.1	Gérer les ressources naturelles de façon efficiente et concertée afin de soutenir la vitalité économique et de maintenir la biodiversité
3.2	Conserver et mettre en valeur la biodiversité, les écosystèmes et les services écologiques en améliorant les interventions et les pratiques de la Société
6.1	Favoriser la mise en œuvre de bonnes pratiques d'aménagement du territoire
6.2	Renforcer les capacités des collectivités dans le but de soutenir le dynamisme économique et social des territoires
6.3	Soutenir la participation publique dans le développement des collectivités
6.4	Renforcer la résilience des collectivités par l'adaptation aux changements climatiques et la prévention des sinistres naturels
7.1	Accroître l'accessibilité aux services, aux lieux d'emploi ainsi qu'aux territoires par des pratiques et par la planification intégrée de l'aménagement du territoire et des transports durables
7.2	Appuyer l'électrification des transports et améliorer l'efficacité énergétique de ce secteur pour développer l'économie et réduire les émissions de GES
8.2	Optimiser la production d'énergies renouvelables au bénéfice de l'ensemble de la société québécoise

Des actions incluses dans notre plan d'action contribuent de façon indirecte à l'atteinte des objectifs gouvernementaux suivants :

2.5	Aider les consommateurs à faire des choix responsables (Actions 1 à 6)
4.1	Appuyer la reconnaissance, le développement et le maintien des compétences, particulièrement celles des personnes les plus vulnérables (Action 8)
4.2	Appuyer et mettre en valeur les activités des organismes communautaires et des entreprises d'économie sociale qui contribuent à l'inclusion sociale et à la réduction des inégalités (Action 10)
4.3	Appuyer et promouvoir le développement de mesures sociales et économiques pour les personnes en situation de pauvreté et les milieux défavorisés (Action 10)
5.1	Favoriser l'adoption de saines habitudes de vie (Action 11)
8.3	Favoriser l'utilisation d'énergies qui permettent de réduire les émissions de GES (Action 12)



De gauche à droite: **Patrick Bruel • Opéra de Québec • Jean-Thomas Jobin**



POLITIQUE DE FINANCEMENT DES SERVICES PUBLICS

La Politique de financement des services publics, rendue publique en 2009, vise, par de meilleures pratiques tarifaires, à améliorer le financement des services pour en maintenir la qualité et s'assurer de la transparence et de la reddition de comptes du processus tarifaire. Au cours de l'exercice 2016-2017, la Société a procédé à la mise à jour du registre des produits et de l'évaluation de leurs coûts. Les coûts des biens et services sont établis sur la base des coûts totaux (directs et indirects). L'allocation des coûts indirects, qui représente la plus large part des coûts totaux, a été effectuée en tenant compte des mêmes hypothèses qui ont servi au calcul du niveau de financement visé.

	MÉTHODE DE FIXATION DU TARIF	DATE DE LA DERNIÈRE RÉVISION TARIFAIRE	MODE D'INDEXATION DU TARIF	REVENUS DE TARIFICATIONS PERÇUS	COÛTS DES BIENS ET SERVICES	NIVEAU DE FINANCEMENT ATTEINT	NIVEAU DE FINANCEMENT VISÉ	ÉCART	JUSTIFICATION DE L'ÉCART
Revenus provenant de la tarification									
Billetterie	Valeur marchande	29 septembre 2016	Refixation	1 459 097	2 954 569	49%	51%	-2%	(1)
Main d'œuvre scénique	Coût	29 septembre 2016	Refixation	1 236 200	2 824 856	44%	47%	-3%	(1)
Location de salles	Valeur marchande	29 septembre 2016	Refixation	988 207	1 703 865	58%	62%	-4%	(1)
Présentation de spectacles	Valeur marchande	En continu	Refixation	969 044	2 686 616	36%	40%	-4%	(1)
Stationnement	Valeur marchande	1 ^{er} janvier 2017	Refixation	242 650	407 214	60%	65%	-5%	(1)
Services à la clientèle	Valeur marchande	29 septembre 2016	Refixation	87 847	117 883	75%	83%	-8%	(1)
Location de locaux	Coût	29 septembre 2016	Refixation	29 960	42 420	71%	72%	-1%	
TOTAL				5 013 005	10 737 423				

Revenus provenant d'une autre source que la tarification

Subventions	2 476 300
Fonds des immobilisations	4 511 996
Fonds de développement culturel	-
Commandite	12 500
Intérêts et frais d'administration	32 900
Échanges	14 900

Coûts pour des activités gratuites ou non liées à la prestation des services

Locaux du Conservatoire de musique de Québec	1 278 765
Fonds de développement culturel	0
Échanges	14 900
Activités gratuites	31 705
Fonds des immobilisations	0
TOTAL DES REVENUS ET DÉPENSES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS	12 061 601 12 062 793

Produits et services que le Grand Théâtre ne tarifie pas:

Accès aux activités gratuites. Raison: rendre accessible les arts de la scène aux personnes à faibles revenus.

Note:

- (1) Le coût des biens et services de chaque catégorie de revenus est impacté par les frais fixes et généraux qui sont répartis au prorata des revenus réellement perçus. Les fluctuations annuelles importantes des revenus provenant des présentations et coprésentations provoquent des fluctuations sur le niveau de financement atteint dans les autres catégories.

De gauche à droite : Kevin Parent • Le Trident • Ingrid St-Pierre



GESTION ET CONTRÔLE DES EFFECTIFS

Répartition de l'effectif pour la période du 1^{er} septembre 2016 au 31 août 2017

Catégorie	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Total des heures rémunérées	Nombre d'employés au 31 août 2017
1. Personnel d'encadrement	14 560	–	14 560	8
2. Personnel professionnel	–	–	–	–
3. Personnel infirmier	–	–	–	–
4. Personnel enseignant	–	–	–	–
5. Personnel de bureau, technicien et assimilé	73 624	4 056	77 680	199
6. Agent de la paix	–	–	–	–
7. Ouvrier, personnel d'entretien et de service	9 968	320	10 288	5
8. Étudiants et stagiaires	–	–	–	–
TOTAL	98 152	4 376	102 528	212
TOTAL EN ETC	53,7	2,4	56,1	

(nombre d'heures */1826,3)

La Société du Grand Théâtre de Québec termine son exercice financier 2016-2017 avec un total de 102 528 heures rémunérées. Sur la base de l'exercice financier gouvernemental, du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2017, la Société a compilé 103 785 heures rémunérées atteignant ainsi la cible fixée par le ministre.

À titre de diffuseur majeur des arts de la scène, le Grand Théâtre de Québec favorise l'épanouissement culturel des citoyens de la région de la Capitale-Nationale et de l'est du Québec. En vertu de sa loi constitutive, son rôle consiste d'une part à alimenter la vie culturelle québécoise d'activités artistiques de qualité en offrant au public, à la fois vaste et diversifié, des spectacles provenant de la scène internationale, nationale ou locale; et d'autre part, à procurer un lieu de résidence aux organismes artistiques majeurs de la région.

Donc, cette mission passe par la présentation du plus grand nombre de spectacles possibles et par une utilisation maximale de la plus importante infrastructure culturelle publique de Québec dédiée aux citoyens. En conséquence, les heures travaillées sont un indicateur de la performance de la Société.

Par ailleurs, plus de 75% des heures travaillées sont refacturées directement ou indirectement aux locataires externes (résidents ou autres).

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX CONTRATS DE SERVICES

La Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État (2014, chapitre 17) (LGCE) a été adoptée et sanctionnée le 5 décembre 2014. Elle est entrée en vigueur le même jour.

Pour les fins de l'application des mesures prévues à la LGCE, la Société doit faire mention dans son rapport annuel de la conclusion des ententes de services supérieures à 25 000 \$.

Contrats de services comportant une dépense de 25 000 \$ et plus, conclus entre le 1^{er} septembre 2016 et le 31 août 2017

	Nombre	Valeur
Contrats de services avec une personne physique ¹	0	–\$
Contrats de services avec un contractant autre qu'une personne physique ²	16	1 422 386 \$
TOTAL DES CONTRATS DE SERVICES	16	1 422 386 \$

1. Une personne physique, qu'elle soit dans les affaires ou non.

2. Inclut les personnes morales de droit privé, les sociétés en nom collectif, en commandite ou en participation.



Jean-François Gravel

Jean-François Gravel



Coléenne Térecoult

De gauche à droite : Nicola Ciccone • Francis Cabrel • Immortal Chi



EMPLOI ET QUALITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE

La politique linguistique du Grand Théâtre de Québec encadre et adapte à sa mission l'application de la Politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'Administration. En 2016-2017, le Grand Théâtre a continué d'appliquer la politique linguistique en vigueur depuis le 13 novembre 2012 et a amorcé une révision de celle-ci, afin de l'ajuster à la politique gouvernementale.

La direction générale a le mandat de veiller au respect et à l'application de la Charte de la langue française et de la Politique linguistique de la Société. Elle répond aux questions des employés concernant l'usage de la langue et les sensibilise à l'importance d'utiliser un français exemplaire.

LA DIVERSITÉ : UNE VALEUR AJOUTÉE

La Société du Grand Théâtre de Québec est soucieuse d'assurer une meilleure représentation de la diversité culturelle et pose des gestes concrets en ce sens. Ainsi, le Grand Théâtre se montre sensible à la reconnaissance des communautés culturelles dans la programmation de ses spectacles.

ACCÈS À L'INFORMATION ET PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

La Société a répondu aux exigences de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (L.R.Q., chapitre A-2.1) et du *Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels* notamment par la diffusion sur son site Web des renseignements et des documents transmis.

Plus particulièrement, la Société a reçu au cours de l'année financière deux (2) demandes d'accès à des documents administratifs et leurs délais de traitement ont été de moins de vingt (20) jours. La première a été refusée et la seconde a été partiellement acceptée. Les dispositions législatives invoquées pour leur refus et/ou acceptation partielle sont les articles 13, 20 à 24, 35, 37 à 39 et 48.

Aucune demande d'accès n'a fait l'objet de mesure d'accommodement raisonnable et aucun avis de révision n'a été reçu de la Commission d'accès à l'information. Finalement, la Société n'a tenu aucune activité particulière pendant l'année financière en ce qui concerne l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels.

CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE

DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ DU GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC



Conformément au règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics, le conseil d'administration du Grand Théâtre de Québec a adopté, le 20 septembre 1999, son propre code d'éthique et de déontologie. Aucun manquement à ce code n'a été constaté au cours du dernier exercice financier. En vertu de la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif*, ce code doit être publié dans le rapport annuel.

OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Le Code de déontologie de la Société du Grand Théâtre de Québec, ci-après appelée la « Société », a pour objectif de préserver l'intégrité et l'impartialité de ses administrateurs et de favoriser la transparence au sein de la Société.

Le Code de déontologie s'applique aux administrateurs définis comme étant les membres du conseil d'administration et le président-directeur général de la Société.

PRINCIPES D'ÉTHIQUE ET RÈGLES GÉNÉRALES DE DÉONTOLOGIE

L'administrateur contribue, dans le cadre de son mandat, à la réalisation de la mission de la Société et à la bonne administration de ses biens. Sa contribution doit être faite dans le respect du droit, avec honnêteté, loyauté, prudence, diligence, efficacité, assiduité et équité.

L'administrateur est tenu, dans l'exercice de ses fonctions, de respecter les principes d'éthique et les règles de déontologie établis par les lois et les règlements ainsi que par le présent code. En cas de divergence, les principes et les règles les plus exigeants s'appliquent.

L'administrateur est tenu à la discrétion sur ce dont il a connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions et il est tenu, à tout moment, de respecter le caractère confidentiel de l'information ainsi reçue.

L'administrateur doit, dans l'exercice de ses fonctions, prendre les décisions indépendamment de toute considération de partisanerie politique. En outre, la présidente du conseil et le président-directeur général doivent faire preuve de réserve dans la manifestation publique de leurs opinions politiques.

L'administrateur doit éviter de se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel et les obligations de ses fonctions. Il doit dénoncer à la Société tout intérêt direct ou indirect qu'il a dans un organisme, une entreprise ou une association susceptible de le placer dans une situation de conflit d'intérêts, ainsi que les droits

qu'il peut faire valoir contre la Société, en indiquant, le cas échéant, leur nature et leur valeur.

Le président-directeur général ne peut, sous peine de révocation, avoir un intérêt direct ou indirect dans un organisme, une entreprise ou une association, mettant en conflit son intérêt personnel et celui de la Société. Toutefois, cette révocation n'a pas lieu si un tel intérêt lui échoit par succession ou donation pourvu qu'il y renonce ou en dispose avec diligence.

Le président-directeur général n'a droit, pour l'exercice de ses fonctions, qu'à la seule rémunération reliée à celles-ci.

Tout autre administrateur qui a un intérêt direct ou indirect dans un organisme, une entreprise ou une association qui met en conflit son intérêt personnel et celui de la Société doit dénoncer par écrit cet intérêt à la présidente du conseil et, le cas échéant, s'abstenir de participer à toute délibération ou à toute décision portant sur l'organisme, l'entreprise ou l'association dans lequel il a cet intérêt. Il doit en outre se retirer de la séance pour la durée des délibérations et du vote relatifs à cette question.

Le présent article n'a toutefois pas pour effet d'empêcher un administrateur de se prononcer sur des mesures d'application générale relatives aux conditions de travail au sein de la Société par lesquelles il serait aussi visé.

L'administrateur ne doit pas confondre les biens de la Société avec les siens et ne peut les utiliser à son profit ou au profit de tiers.

L'administrateur ne peut utiliser à son profit ou au profit de tiers l'information obtenue dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions.

Le président-directeur général doit exercer ses fonctions de façon exclusive sauf si le gouvernement le nomme ou le désigne aussi à d'autres fonctions. Il peut, toutefois, avec le consentement de la présidente du conseil, exercer des activités didactiques pour lesquelles il peut être rémunéré et des activités non rémunérées dans des organismes sans but lucratif.

L'administrateur ne peut accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage que ceux d'usage et d'une valeur modeste. Tout autre cadeau, marque d'hospitalité ou avantage reçu doit être retourné au donateur ou à l'État.

L'administrateur ne peut, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même ou pour un tiers.

L'administrateur doit, dans la prise de ses décisions, éviter de se laisser influencer par des offres d'emploi.

La présidente du conseil doit s'assurer du respect des principes d'éthique et des règles de déontologie par les administrateurs de la Société.

L'ADMINISTRATEUR AYANT CESSÉ D'EXERCER

L'administrateur qui a cessé d'exercer ses fonctions doit se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages indu de ses fonctions antérieures au service de la Société.

L'administrateur qui a cessé d'exercer des fonctions ne doit pas divulguer une information confidentielle qu'il a obtenue ni donner à quiconque des conseils fondés sur de l'information non disponible au public concernant la Société, ou un autre organisme ou entreprise avec lequel il avait des rapports directs importants au cours de l'année qui a précédé la fin de son mandat.

Il lui est interdit, dans l'année qui suit la fin de ses fonctions, d'agir au nom ou pour le compte d'autrui relativement à une procédure, à une négociation ou à une autre opération à laquelle la Société est partie et sur laquelle il détient de l'information non disponible au public. La Société ne peut quant à elle traiter avec cet administrateur dans les circonstances ci-haut indiquées.

MESURES DE PRÉVENTION

L'administrateur doit, dès sa nomination, prendre connaissance des dispositions du Code de déontologie et attester qu'il en a pris connaissance. Il doit en outre déclarer les intérêts directs et indirects qu'il détient dans des entreprises, organismes et associations susceptibles de le placer en situation de conflit d'intérêts. Il doit également signaler toute modification survenant en cours de mandat.

L'administrateur doit indiquer les droits qu'il peut faire valoir contre la Société, leur nature et leur valeur dès qu'ils prennent naissance.

L'administrateur qui a un intérêt direct ou indirect dans un organisme, une entreprise ou une association mettant en conflit son intérêt et celui de la Société doit identifier toute situation potentielle ou réelle de conflit d'intérêts, et en informer les membres du conseil. Il doit alors s'abstenir de participer à toute décision et délibération portant sur cet organisme, cette entreprise ou cette association et se retirer pour la durée des délibérations et du vote. Cette déclaration est contresignée au procès-verbal de la réunion des membres.

COMMANDITAIRES



La Société du Grand Théâtre de Québec tient à remercier particulièrement tous ses commanditaires et collaborateurs qui, par leur contribution financière ou par des services, ont aidé la Société à produire et à présenter des spectacles en 2016-2017.

PARTENAIRES FINANCIERS

Alex Coulombe ltée (Pepsi)

Le Groupe Restos Plaisirs

Le 47^e Parallèle

Les Brasseurs du Nord inc.

Sylvestre Vins et Spiritueux inc.

Les Services Alimentaires Monchâteau inc.

PARTENAIRES DE SERVICES

Hôtel Château Laurier

Hôtel Lœws Le Concorde

Auberge L'Autre Jardin

Société Radio-Canada

Le Soleil

Le Journal de Québec

Cineplex media

FM93

MFM

WKND

Énergie

CKRL

Van Houtte



Grand Théâtre de Québec

Québec

